



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

RAPPORT

Skukuza - Mpumalanga,
Afrique du Sud,
9 – 13 mars
2020

Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique

Vingt-deuxième Session

(et Sixième Semaine africaine des forêts et de la faune
sauvage)

SESSIONS PRECEDENTES DE LA COMMISSION

1 ^{ère} session	Ibadan (Nigéria)	31 octobre-7 novembre 1960
2 ^e session	Lomé (Togo)	20-25 janvier 1969
3 ^e session	Nairobi (Kenya)	7-12 février 1972
4 ^e session	Bangui (Rép. Centrafricaine)	22-27 mars 1976
5 ^e session	Accra (Ghana)	24-28 avril 1978
6 ^e session	Arusha (Tanzanie)	12-16 septembre 1983
7 ^e session	Bamako (Mali)	20-24 janvier 1986
8 ^e session	Blantyre (Malawi)	1-3 mai 1989
9 ^e session	Kigali (Rwanda)	10-14 août 1992
10 ^e session	Sanbonani (Afrique du Sud)	27 novembre-1 ^{er} décembre 1995
11 ^e session	Dakar (Sénégal)	14-17 avril 1998
12 ^e session	Lusaka (Zambie)	27-30 mars 2000
13 ^e session	Libreville (Gabon)	25-29 mars 2002
14 ^e session	Accra (Ghana)	18-21 février 2004
15 ^e session	Maputo (Mozambique)	29 mars-1 ^{er} avril 2006
16 ^e session	Khartoum (Soudan)	18-21 février 2008
17 ^e session	Brazzaville (Congo)	22-26 février 2010
18 ^e session	Cotonou (Bénin)	16-20 janvier 2012
19 ^e session	Windhoek (Namibie)	30 septembre - 4 octobre 2013
20 ^e session	Nairobi (Kenya)	1-5 février 2016
21 ^e session	Dakar (Sénégal)	19-23 juin 2018

RAPPORT

DE LA

VINGT-DEUXIÈME SESSION

DE LA

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

**Skukuza – Mpumalanga, Afrique du Sud
9 – 13 mars 2020**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Accra, 2020**

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS.....	iii-x
	Paragraphes
INTRODUCTION ET OUVERTURE DE LA SESSION.....	1-9
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 2).....	10
ELECTION DU BUREAU (Point 3).....	11-12
RAPPORT SUR LES INTERVENTIONS DE LA FAO ET DE SES MEMBRES EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS DE LA 21^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (Point 4).....	13-15
DIALOGUES DE HAUT NIVEAU SUR LA FORESTERIE ET LA FAUNE SAUVAGE (Point 5).....	16-22
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FORÊTS D'AFRIQUE: RENFORCER LA RÉSILIENCE ET FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL (Point 6)...	23-30
CHAÎNES DE VALEUR FORESTIÈRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'ÉNERGIE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (Point 7)....	31-36
INITIATIVE POUR LA RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS AFRICAINS (AFR100) (Point 8).....	37-40
TRAVAUX DE LA FAO DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ (Point 9).....	41-44
ACTIVITÉS DE LA FAO SUR LA GESTION DURABLE DE LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE (Point 10)	45-47
PROGRAMME D'ACTION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (Point 11).....	48-56
RÉSULTATS DES PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES MONDIALES INTÉRESSANT LES COMMISSIONS RÉGIONALES DES FORÊTS (Point 12).....	57-62
MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS ET COLLABORATION AVEC LE FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS (Point 13)	63-66
LA 25^{ème} SESSION DU COMITÉ DES FORÊTS ET DU XV^{ème} CONGRÈS FORESTIER MONDIAL (Point 14).....	67-70
DIVERS (Point 15).....	71-73

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 16).....	74-75
ADOPTION DU RAPPORT (Point 17).....	76
CLÔTURE DE LA SESSION (Point 18).....	77

ANNEXES	Pages
Annexe A – Ordre du jour.....	14
Annexe B – Liste des participants.....	15
Annexe C – Liste des documents.....	35
Annexe D – Evènements de la sixième semaine africaine des forêts et de la faune sauvage: Liste et programme.....	36
Annexe E –Rapport succinct de la sixième semaine africaine des forêts et de la faune sauvage	39
Annexe F – Rapport de synthèse des visites de terrain	55
Annexe G – Priorités de la CFFSA à l’attention du Comité des Forêts (COFO), du programme de travail de la FAO et de la Conference Régionale pour l’Afrique (CRA).....	59
Annexe H – Membres de la Commission.....	67

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION

La Commission:

- a pris note avec satisfaction que 20 pays ont rempli leur rapport (selon l'enquête électronique soumise par la FAO) sur les mesures adoptées en réponse aux recommandations de la dernière session de la Commission et elle a applaudi les résultats obtenus. En outre, le Secrétariat a pris note des contributions apportées par les pays en cours de session [] et a demandé aux pays de soumettre leurs rapports complets afin que le Secrétariat les enregistre.
- a invité les États Membres à s'adapter rapidement et à remettre à jour les systèmes actuels professionnels et éducatifs dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage, et de prévoir les cursus respectifs
- a exhorté les États Membres à apporter les améliorations qui sont nécessaires en Afrique dans l'éducation et le professionnalisme du secteur forestier, en tenant compte des leçons apprises et des réseaux existants, et à collaborer avec les parties prenantes intéressées (privé, informel, académique, et autres) à l'intérieur et à l'extérieur du continent, voire même entre les différents secteurs.
- a invité les États membres à reconnaître et à intensifier le renforcement des capacités des femmes rurales, à promouvoir le renforcement des compétences, le travail des jeunes, les emplois liés au secteur de la forêt et de la faune sauvage et la création d'entreprises dans les zones rurales et en ville, et à transposer le concept et l'utilisation des savoirs traditionnels dans les cursus de formation.
- a appelé les États Membres à valoriser davantage et à mettre en œuvre, avec l'appui de la FAO – le cas échéant – et d'autres partenaires, des actions et des programmes stratégiques pour la promotion d'une utilisation légale et durable et d'un commerce transfrontalier des produits forestiers et de la faune sauvage de manière coordonnée à travers la Région.
- a appelé ses Membres à adopter une approche qui aille au-delà de l'application de la législation de base et à tenir compte des options alternatives de développement économique et social dans leurs actions pour l'environnement afin de consolider les moyens d'existence des populations.
- a demandé à ses Membres d'élever le niveau de leurs ambitions en matière d'actions climatiques et de renforcer leurs cadres institutionnels et la collaboration intersectorielle à l'échelle nationale, transnationale et régionale afin de répondre aux moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts et d'augmenter les bénéfices multiples générés par la gestion durable et la restauration des forêts.
- a appelé ses États Membres à améliorer le profil et la visibilité des actions nationales pour le climat durant les processus de portée mondiale comme les Conférences des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- a exhorté ses États Membres à explorer des sources d'énergie alternatives et de nouvelles manières de réduire la pression sur les arbres autochtones et les ressources forestières.
- a souligné que ses Membres doivent évaluer et examiner les impacts potentiels des espèces introduites à croissance rapide sur les écosystèmes naturels existants.
- a encouragé les États Membres à construire des synergies entre l'Initiative pour la Restauration des Paysages Forestiers Africaines (AFR100), la Grande Muraille Verte (GMV) et d'autres activités de restauration en cours, et à les consolider en les intégrant dans leurs contributions à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et au Programme d'Action Pan-Africain sur la Restauration des Ecosystèmes pour une Résilience Accrue.

- a invité ses États Membres à soutenir la mobilisation d'un niveau plus élevé de financements publics et privés.
- a appelé ses Membres et la FAO à mobiliser des réseaux d'experts, de scientifiques et de praticiens à travers l'Afrique pour partager les expériences, les méthodologies et les approches dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de la restauration, ainsi que dans l'identification de zones et d'espèces autochtones et utiles adéquates à la restauration.
- a exhorté les États Membres à construire des ponts avec les jeunes, les scientifiques et d'autres communautés, en particulier les femmes, pour faciliter l'emploi des jeunes et la création d'emplois, et concevoir des mesures pour stimuler les agriculteurs à se mobiliser en faveur de la restauration
- a invité les États Membres à prendre en compte et intégrer la question de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, et les a exhortés à mettre en œuvre les accords internationaux en matière de biodiversité et de forêts, ainsi que le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières
- a encouragé les États Membres qui n'ont pas encore soumis leur rapport de pays pour le Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques forestières mondiales, à le finaliser et le soumettre à la FAO avant le 30 juin 2020.
- a invité ses Membres à adopter une approche multi-acteurs et multisectorielle lors de la mise en œuvre des stratégies de gestion durable de la faune sauvage, comme le recommandent à la fois la décision 14/7 de la Convention sur la diversité biologique et la stratégie de la FAO sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles.
- a invité ses Membres à partager avec les Membres de la FAO concernés les études de cas sur le rôle de la gestion de la faune sauvage dans la gestion durable des forêts avant le mois d'août 2020, dans le but ultime de préparer une étude technique qui sera examinée lors de la prochaine session de la CFFSA et du Congrès forestier mondial en 2021.
- a invité ses Membres à continuer à développer la gestion durable transfrontalière de la faune sauvage et à coopérer dans l'échange, des espèces de la faune sauvage en vue de réapprovisionner et de restaurer les ressources et les corridors de faune sauvage entre les aires protégées.
- a validé les mécanismes de mise en œuvre proposés du Programme d'Action de la CFFSA, dont la création de cinq (5) groupes de travail qui devront travailler chacun respectivement sur les priorités validées susmentionnées, et a demandé aux États Membres et aux institutions régionales et réseaux intéressés de soumettre au Secrétariat, un mois au plus tard après la dissémination du présent rapport de la Session, les experts qu'ils auront nommés pour participer aux groupes de travail.
- a demandé à ses Membres et au Secrétariat d'avoir recours à la revue Nature & Faune Journal de la FAO, au site de la CFFSA et aux réseaux régionaux pour informer et diffuser les rapports sur les activités de la Commission et de ses groupes de travail.
- a demandé aux groupes de travail d'organiser des rencontres virtuelles, autant que possible, et en face-à-face si les ressources le permettent.
- a demandé que le Bureau de la CFFSA22, avec l'appui du Secrétariat:
 - a. travaille en liaison avec le Bureau et le Secrétariat de la CMAE, la Commission de l'Union Africaine et les Institutions, en vue de coordonner les actions et d'identifier et construire des synergies avec les programmes d'action de la CFFSA;
 - b. examine à nouveau les mécanismes de mise en œuvre proposés et évalue les répercussions financières potentielles que leur opérationnalisation aurait;

- c. travaille en liaison avec les experts nommés des groupes de travail pour la soumission de leurs commentaires et propositions concernant leurs plans de travail respectifs;
 - d. examine et présente des rapports, lors de la prochaine session de la CFSSA, sur les progrès réalisés au cours de l'opérationnalisation et de la mise en œuvre du programme d'action de la CFFSA
- a pris note du processus de réforme des Nations Unies et elle a encouragé les pays à s'assurer que les questions forestières reçoivent l'attention prioritaire qu'elles méritent dans l'élaboration des documents pour leur pays à partir du Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au service du développement durable
 - a invité les États Membres de la Commission internationale du peuplier (CIP) à participer à la réforme en cours de la CIP et a invité les pays non membres de la CIP à examiner la possibilité de se joindre à la CIP et d'adopter ses nouveaux objectifs.
 - a recommandé aux États Membres de travailler avec tous les secteurs pour répondre à la déforestation et à l'impact de l'agriculture, en s'appuyant sur des partenariats intersectoriels et un dialogue multisectoriel.
 - a invité ses États Membres à faciliter la présence et la participation les plus larges possibles de tous les secteurs de la Région à la 25^{ème} session du Comité des forêts et au XV^{ème} Congrès forestier mondial et a ultérieurement invité ses membres à proposer des thèmes et des sujets susceptibles de servir de base aux sessions techniques du Congrès.
 - a invité les femmes des institutions appartenant aux secteurs des forêts et de la faune sauvage des Membres, à intégrer le réseau des femmes africaines environnementalistes (NAWE) et à participer à ses activités et construire des synergies avec le Programme d'action de la CFFSA.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DE LA FAO ET DU COMITÉ DES FORÊTS

La Commission:

- a demandé à la FAO d'évaluer l'état actuel des connaissances et des approches de l'enseignement dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage, et d'établir un groupe de travail sur l'enseignement dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage en vue de fournir des orientations aux systèmes éducatif et professionnel en Afrique.
- a salué l'appui technique et financier que la FAO a apporté à la Commission de l'Union Africaine (CUA) et à ses États Membres lors de l'élaboration du Cadre de Gestion Durable des Forêts pour l'Afrique (2020-2030) et a également demandé à la FAO d'aider à sa mise en œuvre.
- a demandé à la FAO de fournir son appui, en collaboration avec d'autres entités, au Dialogue intra-africain sur l'utilisation et le commerce durables des produits des forêts et de la faune sauvage.
- a demandé à la FAO d'aider les pays dans l'élaboration, l'analyse et la dissémination des bonnes pratiques en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques dans le secteur des forêts et du paysage, et des études de cas afin d'attirer des investissements plus conséquents pour la mise en œuvre des CDN à l'échelle régionale.
- a invité la FAO à appuyer les communautés locales dans leurs efforts de restauration, dans la conception et la consolidation des actions d'atténuation, comme les processus REDD+, et dans la création de paiements basés sur les résultats écosystémiques et leur mise en œuvre
- a demandé à la FAO de continuer à aider les États Membres dans leurs actions pour la mobilisation des ressources et pour renforcer leurs capacités d'accéder aux financements climatiques – comme le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) – à l'appui d'actions d'atténuation, d'adaptation et de renforcement de la résilience face aux changements climatiques.
- a demandé à la FAO de faciliter la création d'initiatives régionales multipartenaires avec les Communautés économiques régionales, comme le partenariat réussi, en cours de mise œuvre dans le cadre de l'action climatique en Afrique de l'Ouest avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest et l'Agence suédoise de développement et de coopération Internationale.
- a demandé à la FAO de continuer à aider les États Membres dans l'évaluation et l'analyse des moteurs de la déforestation et dans la formulation de stratégies pour y faire face.
- a demandé à la FAO de fournir son assistance pour l'élaboration, l'analyse et la dissémination des bonnes pratiques de production durable de charbon de bois, et pour l'adoption de sources d'énergie alternatives.
- a recommandé à la FAO d'aider les pays dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies nationales pour le charbon de bois.
- a exhorté la FAO à produire, en collaboration avec les pays et les organisations régionales, une étude régionale sur les perspectives forestières pour le développement durable en Afrique, qui identifie les tendances et les opportunités de valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux et des services écosystémiques.
- a demandé à la FAO d'aider les pays à créer ou à consolider des partenariats entre les parties prenantes des secteurs public et privé, et soutenir des investissements à plus grande échelle en faveur d'un renforcement des industries africaines durables basées sur les forêts, en s'appuyant sur les mécanismes et les opportunités qui existent déjà, comme l'accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine

- a demandé à la FAO de continuer à aider les Membres à mobiliser des ressources, notamment à travers le FEM et le FVC, afin de contribuer à l'initiative AFR100, à la GMV et à d'autres programmes et initiatives semblables, conformément aux priorités nationales et régionales.
- a recommandé à la FAO de poursuivre la préparation du rapport prévu sur la «Situation de la restauration en Afrique», dans le cadre du projet du Programme de coopération technique (TCP) régional, en collaboration avec les États Membres et les partenaires techniques et financiers de l'Initiative AFR100.
- a appelé la FAO à aider le Secrétariat et les Membres de l'Initiative AFR100 à renforcer la coordination intersectorielle et l'engagement des différents secteurs dans les activités de restauration.
- a demandé à la FAO d'entreprendre les actions de suivi appropriées dans le secteur de la foresterie pour élaborer et mettre en œuvre le Plan d'action pour l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, et elle l'a invitée à fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés.
- a demandé à la FAO de poursuivre la mise en œuvre du Programme de gestion durable de la faune sauvage, transposer à plus grande échelle les leçons apprises et les diffuser auprès des autres pays africains, et fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés.
- a demandé à la FAO de continuer à promouvoir l'échange des connaissances à l'échelle internationale et la coordination mondiale sur les questions liées à la gestion durable de la faune sauvage, notamment à travers le Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage, selon les besoins et en fonction de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, et fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés.
- a demandé à la FAO de préparer une étude sur le rôle de la gestion durable de la faune sauvage dans la gestion durable des forêts en Afrique, y compris dans l'intégration de la biodiversité, et l'introduire parmi les sujets à examiner dans la prochaine session de la CFFSA et du Congrès forestier mondial en 2021.
- a recommandé à la FAO de continuer à renforcer les capacités en matière de gestion durable de la faune sauvage, en particulier, pour les questions liées à l'interaction humains-faune sauvage-bétail-écosystèmes, en facilitant les échanges Sud-Sud, en organisant des dialogues multi-acteurs supplémentaires, en fonction de la disponibilité des ressources extrabudgétaires, et en améliorant l'accès aux savoirs et aux instruments qui existent déjà.
- a demandé à la FAO de:
 - a. faciliter l'échange des informations et la mise en réseau entre les groupes de travail mais aussi entre eux et le Bureau;
 - b. assister le Bureau et les groupes de travail dans la préparation de leurs plans de travail et dans la cartographie des partenaires potentiels à impliquer dans les activités des groupes de travail;
 - c. aider à la conception, la mise en place et l'accueil d'une plateforme numérique servant de plaque tournante pour l'échange des connaissances utiles à la Commission et aux activités des groupes de travail, créée à partir d'autres instruments existants comme le site internet de la CFFSA et la revue Nature & Faune Journal de la FAO;
 - d. assister les groupes de travail dans la préparation des publications-phare (par exemple: études thématiques/prospectives) et la matériel de communication pour partager et faire connaître leurs activités.
 - e. appuyer le Bureau de la CFFSA22 (à travers son Secrétariat) de :

- travailler en liaison avec le Bureau et le Secrétariat de la CMAE et avec les Institutions de l'Union Africaine en vue de coordonner les actions et d'identifier et construire des synergies avec les programmes d'action de la CFFSA;
 - examiner à nouveau les mécanismes de mise en œuvre proposés et évalue les répercussions financières potentielles que leur opérationnalisation aurait;
 - travailler en liaison avec les experts nommés des groupes de travail pour la soumission de leurs commentaires et propositions concernant leurs plans de travail respectifs;
 - examiner et présenter des rapports, lors de la prochaine session de la CFSSA, sur les progrès réalisés au cours de l'opérationnalisation et de la mise en œuvre du programme d'action de la CFFSA.
- a recommandé que le Comité des forêts (COFO) examine les opportunités fournies par la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et par la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes visant à reproduire à plus grande échelle les activités de restauration des forêts et des paysages.
 - a recommandé à la FAO de continuer à contribuer au Plan mondial d'action pour le climat et à promouvoir les initiatives, les projets et les programmes liés aux forêts, ainsi qu'à assister les pays dans l'élaboration des propositions concernant les forêts et d'autres utilisations des terres à soumettre au Fonds vert pour le climat;
 - a recommandé à la FAO d'examiner les manières et les moyens pour aider à encourager davantage les contributions du secteur des forêts au cadre mondial de la diversité biologique pour l'après-2020;
 - a recommandé à la FAO de continuer à promouvoir les activités pour les forêts urbaines;
 - a recommandé à la FAO de jouer un rôle actif dans la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et d'intensifier son aide aux organisations des producteurs agricoles et forestiers par le biais du Mécanisme Forêts & Paysans;
 - a recommandé à la FAO d'informer le COFO des plans d'action prévus dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.
 - a demandé à la FAO de continuer à fournir son assistance pour la mise en œuvre du Plan Stratégique des Nations Unies sur les forêts (PSNUF) et d'établir des liens clairs entre ses activités et le PSNUF et élaborer les rapports de leur mise en œuvre
 - a demandé à la FAO de poursuivre son rôle de leader dans le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF).
 - a demandé au Bureau, avec le soutien et les conseils du Secrétariat, d'examiner et de réviser les modalités actuelles de la CFFSA, et d'élaborer et de lui soumettre une proposition qui définisse les processus et les amendements nécessaires.
 - a rappelé qu'à l'occasion de sa 21^{ème} session, la délégation du Maroc avait manifesté son intérêt à accueillir la 22^{ème} session et a demandé au Secrétariat de se mettre en rapport avec le Maroc afin de vérifier si cette offre pourrait être valable pour la 23^{ème} session.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE

La Commission:

- a exprimé son inquiétude face à la déforestation et à l'exploitation et au commerce illicites des produits forestiers et de la faune sauvage et a demandé à ses Membres de: (i) développer et mettre en œuvre avec l'appui de la FAO – au cas échéant – et d'autres partenaires, et d'autres partenaires, des actions et des programmes stratégiques pour la promotion d'une utilisation légale et durable et d'un commerce transfrontalier des produits forestiers et de la faune sauvage; (ii) aborder la déforestation et l'impact de l'agriculture à travers des partenariats entre les secteurs et un dialogue multisectoriel; et (iii) explorer des sources d'énergies alternatives et de nouvelles manières de réduire la pression sur les arbres autochtones et les ressources forestières.
- a demandé à la FAO de continuer à aider les États Membres dans l'évaluation et l'analyse des moteurs de la déforestation et dans la formulation de stratégies pour y faire face.
- a exprimé son inquiétude face aux difficultés que l'Afrique pourrait avoir à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans ses CDN et a demandé à ses Membres d'élever le niveau de leurs ambitions en matière d'actions climatiques et de renforcer leurs cadres institutionnels et la collaboration intersectorielle à l'échelle nationale, transnationale et régionale afin de répondre aux moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts et d'augmenter les bénéfices multiples générés par la gestion durable et la restauration des forêts.
- a apprécié les efforts des pays qui ont œuvré dans le sens de l'Initiative pour la Restauration des Paysage Forestiers (AFR100) dans leurs propres stratégies nationales de développement et de résilience et a encouragé les États Membres à construire des synergies entre l'Initiative pour la Restauration des Paysages Forestiers Africaines (AFR100), la Grande Muraille Verte (GMV) et d'autres activités de restauration en cours, et à les consolider en les intégrant dans leurs contributions à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et au Programme d'Action Pan-Africain sur la Restauration des Ecosystèmes pour une Résilience Accrue.
- a appelé la FAO à aider le Secrétariat et les Membres de l'Initiative AFR100 à renforcer la coordination intersectorielle et l'engagement des différents secteurs dans les activités de restauration.
- a invité les États Membres à prendre en compte et intégrer la question de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, et les a exhortés à mettre en œuvre les accords internationaux en matière de biodiversité et de forêts, ainsi que le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières
- a demandé à la FAO d'entreprendre les actions de suivi appropriées dans le secteur de la foresterie pour élaborer et mettre en œuvre le Plan d'action pour l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, et elle l'a invitée à fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés
- a invité ses Membres à adopter une approche multi-acteurs et multisectorielle lors de la mise en œuvre des stratégies de gestion durable de la faune sauvage, comme le recommandent à la fois la décision 14/7 de la Convention sur la diversité biologique et

la stratégie de la FAO sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles.

- a recommandé à ses Membres de continuer à développer la gestion durable transfrontalière de la faune sauvage et de coopérer dans l'échange, des espèces de la faune sauvage en vue de réapprovisionner et de restaurer les ressources et les corridors de faune sauvage entre les aires protégées.
- a recommandé à la FAO de continuer à renforcer les capacités en matière de gestion durable de la faune sauvage, en particulier, pour les questions liées à l'interaction humains-faune sauvage-bétail-écosystèmes, en facilitant les échanges Sud-Sud, en organisant des dialogues multi-acteurs supplémentaires, en fonction de la disponibilité des ressources extrabudgétaires, et en améliorant l'accès aux savoirs et aux instruments qui existent déjà.

INTRODUCTION ET OUVERTURE DE LA 22^{ème} SESSION

1. La Commission des forêts et de la faune sauvage pour l’Afrique (CFFSA) a tenu sa vingt-deuxième session à Skukuza – Mpumalanga, en Afrique du Sud, du 9 au 13 mars 2020, à l’aimable invitation du Gouvernement de la République d’Afrique du Sud. Étaient présents à la session 331 participants, dont des représentants de 25 États Membres et des représentants de 3 institutions du système des Nations Unies. Des observateurs de 10 organisations intergouvernementales, communautés économiques régionales, organisations non-gouvernementales internationales et régionales, associations de jeunes, et instituts académiques et de recherche étaient également présents. La Vice-Ministre de l’environnement et du développement durable de la République démocratique du Congo, son Excellence Mme Jeanne Ilunga Zaina; le Ministre des forêts, des parcours et de la conservation des sols du Royaume du Lesotho, son Excellence M. Tefo Fabian Mapesela; le Ministre du bétail, de la foresterie et des parcours du Gouvernement fédéral somalien, son Excellence M. Hussein Mohamed Sheikh Hussein; la Vice-Ministre sud-africaine de l’environnement, des forêts et de la pêche, son Excellence Mme Makhotso Soty, et le Ministre de l’environnement, du climat, du tourisme et de l’hospitalité de la République du Zimbabwe, son Excellence M. Nqobizitha Mangaliso Ndhlovu étaient également présents à la session (on trouvera à l’Annexe B la liste complète des participants).
2. La vingt-deuxième session de la Commission s’est tenue en concomitance avec la sixième Semaine africaine des forêts et de la faune sauvage (SAFFS) autour d’un thème commun: «Forêts et Faune sauvage: La diversité de l’Afrique pour une prospérité et une sécurité partagées».
3. Mme Nora Berrahmouni, Forestière principale de la FAO, a présidé la cérémonie d’ouverture au nom du Président de la 21^{ème} session de la Commission. Elle a souhaité la bienvenue aux délégués et aux participants à la 22^{ème} session et à la 6^{ème} SAFFS ainsi qu’aux nouveaux Membres de la Commission: l’Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud. Elle s’est félicitée de la participation de son Excellence le Ministre du Royaume du Lesotho et de son Excellence la Vice-Ministre de la République démocratique du Congo.
4. M. Vusi Shongwe, Membre du Conseil exécutif pour l’agriculture, le développement rural, les terres et les affaires environnementales, s’est adressé à la Commission au nom du Premier Ministre de la Province de Mpumalanga, pour souligner les interconnexions et l’interdépendance entre les personnes et la nature, qui sont actuellement menacées par des activités telles que l’exploitation forestière illégale, le braconnage, le commerce illégal et l’exploitation de la faune sauvage. Il a apprécié l’engagement des États Membres à améliorer la situation et la gestion de la faune sauvage et des ressources forestières en Afrique.
5. M. Fikile Xasa, Membre du Parlement, Président du Comité du portefeuille de l’environnement, des forêts et de la pêche, Afrique du Sud, a souligné combien la survie des populations dépend des forêts, «depuis l’air que nous respirons jusqu’au bois que nous utilisons», et il a indiqué combien il est important d’investir dans des infrastructures rurales qui soient favorables aux ressources forestières et aux moyens d’existence.
6. M. Francesco Pierri, Représentant de la FAO en Afrique du Sud, est intervenu au nom du Sous-Directeur général de la FAO chargé des forêts, du Directeur général de la FAO et du Coordinateur résident des Nations Unies en Afrique du Sud, pour saluer les efforts de l’Afrique du Sud dans la promotion de la conservation de la faune sauvage et des forêts. Il a également souligné l’importance de la CFFSA22 dans la perspective de la Décennie des

Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), du Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue, de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, ainsi que de la mise en œuvre du Cadre de gestion durable des forêts pour l'Afrique (2020-2030) de l'Union Africaine.

7. Au nom de M. Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire exécutif de l'Agence de développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), M. Mamadou Diakhite a mis l'accent sur la richesse dont l'Afrique dispose en termes de ressources naturelles, comme la faune sauvage et les forêts. Il a indiqué que l'AUDA-NEPAD, avec l'appui de partenaires, a dirigé l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100) et il a fait remarquer qu'à ce jour trente (30) pays ont rejoint l'AFR100 et que les promesses de restauration dépassent le but fixé des 100 millions d'hectares. Il a encouragé d'autres États Membres de la CFFSA à rejoindre l'initiative, en s'appuyant sur la Grand muraille verte et d'autres initiatives panafricaines et nationales. Enfin, il s'est félicité de la collaboration en cours avec la FAO dans le cadre de l'Initiative AFR100.

8. Mme Makhotsu Soty, Vice-Ministre de l'environnement, des forêts et de la pêche, a souligné le rôle que les forêts et la faune sauvage jouent en faveur des populations, de la planète et de la prospérité. Elle a également fait remarquer que les forêts sont de vastes réservoirs de carbone alors que la déforestation est aujourd'hui encore l'un des principaux moteurs du changement climatique. Elle ajoutée que le thème de la CFFSA est particulièrement bien choisi car il met en exergue l'importance des forêts dans le renforcement des moyens d'existence. Enfin, elle a attiré l'attention sur la Journée internationale des femmes, célébrée la veille, et elle a réaffirmé le rôle des femmes dans la gestion durable et la restauration des ressources naturelles en Afrique.

9. M. L. Monareng, Chef ad intérim du Département de l'agriculture, du développement rural, des sols et des affaires environnementales, de la Province de Mpumalanga, a présenté une note de remerciement à cette assemblée de haut niveau et à tous les participants qui s'étaient rendus disponibles pour participer à cette réunion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (POINT 2)

10. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure dans le document FO:AFWC/2020/1 Rev.1 (voir l'Annexe A). La liste des documents examinés par la Commissions figure à l'Annexe C.

ÉLECTION DU BUREAU (POINT 3)

11. Conformément aux dispositions des articles II-1 et II-5 de son règlement intérieur, la Commission a élu le Président, trois vice-présidents et un rapporteur, comme suit :

- Présidente : Mme Morongoa S. Leseke (Afrique du Sud)
- Trois vice-présidents:
 - 1^{ère} Vice-Présidente: Mme Jeanne Ilunga Zaina (République démocratique du Congo)
 - 2^{ème} Vice-Président: M. Pagnangde Bertrand Tapsoba (Burkina Faso)
 - 3^{ème} Vice-Président: M. Kabtamu Girma Assefa (Éthiopie)
- Rapporteur: M. Richard Hyacinthe Nguibourg King (Cameroun)

12. Mme Nora Berrahmouni, Forestière principale auprès du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (Accra), a assuré les fonctions de secrétaire de la Commission.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE SES MEMBRES EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS DE LA 21^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (POINT 4)

13. Le Secrétariat a présenté deux documents qui rendent compte des actions de la FAO (document FO:AFWC/2020/2.1) et de ses Membres (document FO:AFWC/2020/2.2) en vue de donner suite aux recommandations de la 21^{ème} session de la Commission.

14. La Commission a salué la FAO pour les actions de grande envergure qu'elle a entreprises en réponse aux recommandations de la 21^{ème} session de la CFFSA et elle s'est félicitée des résultats de ces interventions. La Commission a également pris note avec satisfaction que 20 pays ont rempli leur rapport (selon l'enquête électronique soumise par la FAO) sur les mesures adoptées en réponse aux recommandations de la dernière session de la Commission et elle a applaudi les résultats obtenus.

15. En outre, le Secrétariat a pris note des contributions apportées par les pays en cours de session, notamment sur les progrès de la mise en œuvre de l'Initiative AFR100, l'évaluation et la cartographie, les programmes d'investissements forestiers, les stratégies, l'application des lois, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'adaptation et la résilience nationales centrées sur les femmes et les jeunes femmes, les programmes communautaires pour les forêts et la conservation, ainsi que les partenariats transfrontaliers orientés vers une utilisation durable des ressources naturelles. La Commission a demandé aux pays de soumettre leurs rapports complets afin que le Secrétariat les enregistre.

DIALOGUES DE HAUT NIVEAU SUR LA FORESTERIE ET LA FAUNE SAUVAGE (POINT 5)

Thème 1: Profession en foresterie et faune sauvage, éducation des jeunes et des femmes

16. La Commission a pris note des initiatives et des efforts actuels pour renouveler la recherche et l'enseignement de la foresterie et de la faune sauvage en Afrique. Elle a pris note des transformations rapides qui ont lieu à l'échelle mondiale, comme celles liées au changement climatique, à la conservation et à la restauration de la biodiversité. La Commission a invité les État Membres à s'adapter rapidement et à remettre à jour les systèmes actuels professionnels et éducatifs dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage, et de prévoir les cursus respectifs.

17. La Commission a exhorté les État Membres à apporter les améliorations qui sont nécessaires en Afrique dans l'éducation et le professionnalisme du secteur forestier, en tenant compte des leçons apprises et des réseaux existants, et à collaborer avec les parties prenantes intéressées (privé, informel, académique, et autres) à l'intérieur et à l'extérieur du continent, voire même entre les différents secteurs. Elle a également invité ses Membres à reconnaître et à intensifier le renforcement des capacités des femmes rurales, à promouvoir le renforcement des compétences, le travail des jeunes, les emplois liés au secteur de la forêt et de la faune sauvage et la création d'entreprises dans les zones rurales et en ville, et à transposer le concept et l'utilisation des savoirs traditionnels dans les cursus de formation.

18. La Commission a demandé à la FAO d'évaluer l'état actuel des connaissances et des approches de l'enseignement dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage, et d'établir un groupe de travail sur l'enseignement dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage en vue de fournir des orientations aux systèmes éducatif et professionnel en Afrique. La Commission a suggéré que le groupe de travail aide les États Membres, en collaboration avec les institutions et les réseaux régionaux spécialisés dans l'enseignement dans ce secteur, à formuler les changements proposés dans les cursus nationaux et à en faire rapport à la Commission lors de sa prochaine session.

Thème 2: Exploitation et commerce illicites des produits forestiers et de la faune sauvage

19. La Commission a pris note des tendances et des enjeux liés à l'exploitation illégale et au commerce illicite des produits forestiers et de la faune sauvage en Afrique. Elle a apprécié les efforts actuels des États membres, des Communautés économiques régionales, et des partenaires régionaux et mondiaux pour répondre à ces questions. La Commission a pris note du cadre de mise en œuvre de la Stratégie africaine sur la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages de l'Union Africaine et du Cadre de gestion durable des forêts (GDF) pour l'Afrique (2020-2030) de l'Union Africaine. Elle a salué l'appui technique et financier que la FAO a apporté à la Commission de l'Union Africaine et à ses États Membres lors de l'élaboration du Cadre de GDF pour l'Afrique et elle a également demandé à la FAO d'aider à sa mise en œuvre.

20. La Commission a exprimé son inquiétude face aux défis liés aux réglementations transfrontalières et à l'insécurité dans la Région, et elle a appelé les États Membres à valoriser davantage et à mettre en œuvre, avec l'appui de la FAO – le cas échéant – et d'autres partenaires, des actions et des programmes stratégiques pour la promotion d'une utilisation et d'un commerce transfrontalier légaux et durables des produits forestiers et de la faune sauvage de manière coordonnée à travers la Région.

21. La Commission a reconnu l'occasion unique que la CFFSA représente pour ses Membres en tant que lieu de rencontre et de discussion autour de questions liées à la faune sauvage en Afrique, leur permettant ainsi d'élaborer des positions communes en vue de la Conférence des Parties d'accords internationaux tels que CITES. Elle a demandé à la FAO de fournir son appui, en collaboration avec d'autres entités, au Dialogue intra-africain sur l'utilisation et le commerce durables des produits des forêts et de la faune sauvage.

22. La Commission a appelé ses Membres à adopter une approche qui aille au-delà de l'application de la législation de base et à tenir compte des options alternatives de développement économique et social dans leurs actions pour l'environnement afin de consolider les moyens d'existence des populations.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FORÊTS D'AFRIQUE: RENFORCER LA RÉSILIENCE ET FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL (POINT 6)

23. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2020/3 qui porte sur les enjeux du secteur forestier et des changements climatiques en Afrique, ainsi que sur les activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) et du renforcement de la résilience dans ce secteur à l'échelle de la Région.

24. La Commission a salué les efforts de la FAO, notamment le travail entrepris en matière de renforcement des capacités à l'échelle nationale et régionale pour le consolidement, la mise à jour, l'exécution et le suivi des CDN, et en matière de promotion de dialogues et de politiques intersectoriels destinés à garantir leur application.

25. La Commission a exprimé son inquiétude face aux difficultés que l'Afrique pourrait avoir à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans ses CDN. Elle a examiné plusieurs questions qui entravent la réalisation de la mise en œuvre des CDN, comme le manque de capacités techniques et financières.

26. La Commission a demandé à ses Membres d'élever le niveau de leurs ambitions en matière d'actions climatiques et de renforcer leurs cadres institutionnels et la collaboration intersectorielle à l'échelle nationale, transnationale et régionale afin de répondre aux moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts et d'augmenter les bénéfices multiples générés par la gestion durable et la restauration des forêts.

27. La Commission a appelé ses États Membres à améliorer le profil et la visibilité des actions nationales pour le climat durant les processus de portée mondiale comme les Conférences des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

28. La Commission a demandé à la FAO d'aider les pays dans l'élaboration, l'analyse et la dissémination des bonnes pratiques en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques dans le secteur des forêts et des paysages, et des études de cas afin d'attirer des investissements plus conséquents pour la mise en œuvre des CDN à l'échelle régionale. La Commission a reconnu les enjeux que représentent la recherche d'un équilibre entre les besoins des moyens d'existence et la restauration des écosystèmes. Elle a invité la FAO à appuyer les communautés locales dans leurs efforts de restauration, dans la conception et la consolidation des actions d'atténuation, comme les processus REDD+, et dans la création de paiements basés sur les résultats écosystémiques et leur mise en œuvre.

29. La Commission a demandé à la FAO de continuer à aider les États Membres dans leurs actions pour la mobilisation des ressources et pour renforcer leurs capacités d'accéder aux financements climatiques – comme le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) – à l'appui d'actions d'atténuation, d'adaptation et de renforcement de la résilience face aux changements climatiques. Elle a également demandé à la FAO de faciliter la création d'initiatives régionales multipartenaires avec les Communautés économiques régionales, comme le partenariat réussi, en cours de mise œuvre dans le cadre de l'action climatique en Afrique de l'Ouest avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest et l'Agence suédoise de développement et de coopération Internationale.

30. La Commission a demandé à la FAO de continuer à aider les États Membres dans l'évaluation et l'analyse des moteurs de la déforestation et dans la formulation de stratégies pour y faire face.

CHAÎNES DE VALEUR FORESTIÈRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'ÉNERGIE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (POINT 7)

31. Le Secrétariat a présenté les deux documents suivants: le document FO:AFWC/2020/4.1, intitulé «Filières du bois durable pour un développement durable en

Afrique», et le document FO:AFWC/2020/4.2 qui porte sur les initiatives liées aux chaînes de valeur du charbon de bois en Afrique.

32. La Commission a apprécié l'appui que la FAO a fourni aux États Membres dans le domaine de la promotion des chaînes de valeur du bois durable pour le développement durable en Afrique, et de la production durable de charbon de bois pour la sécurité alimentaire et la restauration des paysages forestiers.

33. La Commission a exhorté ses États Membres à explorer des sources d'énergie alternatives et de nouvelles manières de réduire la pression sur les arbres autochtones et les ressources forestières. Elle a reconnu qu'il est nécessaire de planter des arbres à maturation rapide pour la production de charbon de bois si l'on veut réduire la pression sur les forêts naturelles. La Commission a également souligné que ses Membres doivent évaluer et examiner les impacts potentiels des espèces introduites à croissance rapide sur les écosystèmes naturels existants.

34. La Commission a demandé à la FAO de fournir son assistance pour l'élaboration, l'analyse et la dissémination des bonnes pratiques de production durable de charbon de bois, et pour l'adoption de sources d'énergie alternatives. Elle a recommandé à la FAO d'aider les pays dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies nationales pour le charbon de bois.

35. La Commission a exhorté la FAO à produire, en collaboration avec les pays et les organisations régionales, une étude régionale sur les perspectives forestières pour le développement durable en Afrique, qui identifie les tendances et les opportunités de valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux et des services écosystémiques.

36. Elle a également demandé à la FAO d'aider les pays à créer ou à consolider des partenariats entre les parties prenantes des secteurs public et privé, et soutenir des investissements à plus grande échelle en faveur d'un renforcement des industries africaines durables basées sur les forêts, en s'appuyant sur les mécanismes et les opportunités qui existent déjà, comme l'accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine.

INITIATIVE POUR LA RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS AFRICAINS (AFR100) (POINT 8)

37. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2020/5 qui reprend les activités de la FAO liées à l'Initiative AFR100.

38. La Commission a apprécié les efforts des pays qui ont œuvré dans le sens de l'Initiative AFR100 dans leurs propres stratégies nationales de développement et de résilience.

39. La Commission a pris note des opportunités telles que la Grande muraille verte (GMV) ou les campagnes et les programmes nationaux de reboisement, qui favorisent l'engagement en faveur de la restauration dans le cadre de l'Initiative AFR100 et d'autres, et les programmes pour l'élaboration de plans de restauration. Les États Membres ont souligné l'importance de mobiliser des fonds et d'accroître le niveau d'investissement de la part du secteur privé.

40. La Commission:

- a. a encouragé les États Membres à construire des synergies entre l'Initiative AFR100, la GMV et d'autres activités de restauration en cours, et à les consolider en les intégrant dans leurs contributions à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et au Programme d'Action Pan-Africain sur la Restauration des Ecosystèmes pour une Résilience Accrue;
- b. a invité ses États Membres à soutenir la mobilisation d'un niveau plus élevé de financements publics et privés. Elle a appelé ses Membres et la FAO à mobiliser des réseaux d'experts, de scientifiques et de praticiens à travers l'Afrique pour partager les expériences, les méthodologies et les approches dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de la restauration, ainsi que dans l'identification de zones et d'espèces autochtones et utiles adéquates à la restauration;
- c. a exhorté les États Membres à construire des ponts avec les jeunes, les scientifiques et d'autres communautés, en particulier les femmes, pour faciliter l'emploi des jeunes et la création d'emplois, et concevoir des mesures pour stimuler les agriculteurs à se mobiliser en faveur de la restauration;
- d. a demandé à la FAO de continuer à aider les Membres à mobiliser des ressources, notamment à travers le FEM et le FVC, afin de contribuer à l'initiative AFR100, et à la GMV et à d'autres programmes et initiatives semblables, conformément aux priorités nationales et régionales;
- e. a recommandé à la FAO de poursuivre la préparation du rapport prévu sur la «Situation de la restauration en Afrique», dans le cadre du projet du Programme de coopération technique (TCP) régional, en collaboration avec les États Membres et les partenaires techniques et financiers de l'Initiative AFR100;
- f. a appelé la FAO à aider le Secrétariat et les Membres de l'Initiative AFR100 à renforcer la coordination intersectorielle et l'engagement des différents secteurs dans les activités de restauration.

TRAVAUX DE LA FAO DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ (POINT 9)

41. Le Secrétariat a présenté le document FO: AFWC/2020/6 qui porte sur les travaux de la FAO dans le domaine de la biodiversité.

42. La Commission a invité les États Membres à prendre en compte et intégrer la question de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, et elle les a exhortés à mettre en œuvre les accords internationaux en matière de biodiversité et de forêts, ainsi que le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières.

43. La Commission a encouragé les États Membres qui n'ont pas encore soumis leur rapport de pays pour le Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques forestières mondiales, à le finaliser et le soumettre à la FAO avant le 30 juin 2020.

44. La Commission a demandé à la FAO d'entreprendre les actions de suivi appropriées dans le secteur de la foresterie pour élaborer et mettre en œuvre le Plan d'action pour l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, et elle l'a invitée à fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés.

ACTIVITÉS DE LA FAO SUR LA GESTION DURABLE DE LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE (POINT 10)

45. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2020/8 qui reprend les activités menées par la FAO pour la gestion durable de la faune sauvage en Afrique.
46. La Commission a invité ses Membres à:
- a. adopter une approche multi-acteurs et multisectorielle lors de la mise en œuvre des stratégies de gestion durable de la faune sauvage, comme le recommandent à la fois la décision 14/7 de la Convention sur la diversité biologique et la stratégie de la FAO sur l' intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles;
 - b. partager avec les Membres de la FAO concernés les études de cas sur le rôle de la gestion de la faune sauvage dans la gestion durable des forêts avant le mois d'août 2020, dans le but ultime de préparer une étude technique qui sera examinée lors de la prochaine session de la CFFSA et du Congrès forestier mondial en 2021;
 - c. continuer à développer la gestion durable transfrontalière de la faune sauvage et à coopérer dans l'échange, des espèces de la faune sauvage en vue de réapprovisionner et de restaurer les ressources et les corridors de faune sauvage entre les aires protégées.
47. La Commission a recommandé à la FAO de:
- a. poursuivre la mise en œuvre du Programme de gestion durable de la faune sauvage, transposer à plus grande échelle les leçons apprises et les diffuser auprès des autres pays africains, et fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés;
 - b. continuer à promouvoir l'échange des connaissances à l'échelle internationale et la coordination mondiale sur les questions liées à la gestion durable de la faune sauvage, notamment à travers le Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage, selon les besoins et en fonction de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, et fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés;
 - c. préparer une étude sur le rôle de la gestion durable de la faune sauvage dans la gestion durable des forêts en Afrique, y compris dans l'intégration de la biodiversité, et l' introduire parmi les sujets à examiner dans la prochaine session de la CFFSA et du Congrès forestier mondial en 2021;
 - d. continuer à renforcer les capacités en matière de gestion durable de la faune sauvage, en particulier, pour les questions liées à l'interaction humains-faune sauvage-bétail-écosystèmes, en facilitant les échanges Sud-Sud, en organisant des dialogues multi-acteurs supplémentaires, en fonction de la disponibilité des

ressources extrabudgétaires, et en améliorant l'accès aux savoirs et aux instruments qui existent déjà.

PROGRAMME D'ACTION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (POINT 11)

48. Le Secrétariat a présenté, au nom du Bureau de la CFFSA21, le document FO: AFWC/2020/8, sur le «Programme d'action de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique» qui informe sur le processus de la formulation du programme d'action, les priorités identifiées, les mécanismes de mise en œuvre proposés et les prochaines étapes que la Commission et la FAO auront à examiner.

49. La Commission a salué le Bureau de la CFFSA21 pour ses efforts et pour les priorités proposées qu'elle a validées et adoptées comme suit:

- (i) Plaidoyer et positionnement des secteurs des forêts et de la faune sauvage en Afrique;
- (ii) Financement durable des programmes pour les forêts et la faune sauvage en Afrique;
- (iii) Changement climatique: restaurer pour renforcer la résilience;
- (iv) Renforcement de l'action contre la déforestation et contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits des forêts et de la faune sauvage pour un développement durable en Afrique;
- (v) Promotion de l'éducation et des métiers des forêts et de la faune sauvage.

50. La Commission a proposé d'ajouter d'autres aspects liés à la mise en œuvre de REDD+ et autres mécanismes de paiements basés sur les résultats en tant que partie intégrante de la priorité validée ci-dessus (au point ii) sur le Financement durable des programmes pour les forêts et la faune sauvage en Afrique.

51. La Commission a souligné l'importance d'aborder les aspects liés au commerce illicite des produits des forêts et de la faune sauvage et les questions liées à l'interaction humains-faune sauvage-bétail-écosystèmes, tels que repris dans la priorité (point iv) sur le Renforcement de l'action contre la déforestation et contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits des forêts et de la faune sauvage pour un développement durable en Afrique.

52. La Commission a validé à nouveau les mécanismes de mise en œuvre proposés, dont la création de cinq (5) groupes de travail qui devront travailler chacun respectivement sur les priorités validées susmentionnées, et elle a demandé aux États Membres et aux institutions régionales et réseaux intéressés de soumettre au Secrétariat, un mois au plus tard après la dissémination du présent rapport de la Session, les experts qu'ils auront nommés pour participer aux groupes de travail.

53. La Commission a demandé que le Bureau travaille en liaison avec la Commission de l'Union africaine et Ses Institutions spécialisées ainsi qu'avec le Bureau de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), pour le renforcement de synergies et la coordination entre ces entités durant la mise en œuvre des priorités des groupes de travail.

54. La Commission a demandé à ses Membres et au Secrétariat d'avoir recours à la revue Nature & Faune Journal de la FAO, au site de la CFFSA et aux réseaux régionaux pour informer et diffuser les rapports sur les activités de la Commission et de ses groupes de travail. La Commission a demandé aux groupes de travail d'organiser des rencontres virtuelles, autant que possible, et en face-à-face si les ressources le permettent.

55. La Commission a demandé que le Bureau de la CFFSA22, avec l'appui du Secrétariat:

- a. travaille en liaison avec le Bureau et le Secrétariat de la CMAE et avec les Institutions de l'Union Africaine en vue de coordonner les actions et d'identifier et construire des synergies avec les programmes d'action de la CFFSA;
- b. examine à nouveau les mécanismes de mise en œuvre proposés et évalue les répercussions financières potentielles que leur opérationnalisation aurait;
- c. travaille en liaison avec les experts nommés des groupes de travail pour la soumission de leurs commentaires et propositions concernant leurs plans de travail respectifs;
- d. examine et présente des rapports, lors de la prochaine session de la CFFSA, sur les progrès réalisés au cours de l'opérationnalisation et de la mise en œuvre du programme d'action de la CFFSA.

56. La Commission a demandé à la FAO de:

- a. faciliter l'échange des informations et la mise en réseau entre les groupes de travail mais aussi entre eux et le Bureau;
- b. assister le Bureau et les groupes de travail dans la préparation de leurs plans de travail et dans la cartographie des partenaires potentiels à impliquer dans les activités des groupes de travail;
- c. aider à la conception, la mise en place et l'accueil d'une plateforme numérique servant de plaque tournante pour l'échange des connaissances utiles à la Commission et aux activités des groupes de travail, créée à partir d'autres instruments existants comme le site internet de la CFFSA et la revue Nature & Faune Journal de la FAO;
- d. assister les groupes de travail dans la préparation des publications-phare (par exemple: études thématiques/prospectives) et la matériel de communication pour partager et faire connaître leurs activités.

RÉSULTATS DES PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES MONDIALES INTÉRESSANT LES COMMISSIONS RÉGIONALES DES FORÊTS (POINT 12)

57. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2020/9 sur les résultats des processus mondiaux d'élaboration des politiques intéressant les Commissions régionales des forêts. La Commission a pris note des résultats concernant les forêts des vingt-quatrième et vingt-cinquième sessions de la Conférence des Parties (COP 24 et COP 25) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et a invité les pays à réfléchir sur la manière de renforcer les contributions en matière forestière dans leur propre CDN.

58. La Commission a pris note:
- des résultats en ce qui concerne le secteur forestier à la COP 14 de la CBD et elle a invité les pays à fournir leurs contributions en vue de l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020;
 - des conclusions du forum politique de haut-niveau et elle a encouragé la réalisation des engagements concernant les forêts tels que contenus dans la Déclaration ministérielle;
 - des résultats du 1^{er} Forum mondial sur les forêts urbaines et elle a invité les Membres à promouvoir les Villes forestières de l'Initiative mondiale.
59. La Commission a recommandé que le Comité des forêts (COFO) examine les opportunités fournies par la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et par la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes visant à reproduire à plus grande échelle les activités de restauration des forêts et des paysages.
60. La Commission a pris note du processus de réforme des Nations Unies et elle a encouragé les pays à s'assurer que les questions forestières reçoivent l'attention prioritaire qu'elles méritent dans l'élaboration des documents pour leur pays à partir du Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au service du développement durable.
61. La Commission a invité les États Membres de la Commission internationale du peuplier (CIP) à participer à la réforme en cours de la CIP et a invité les pays non membres de la CIP à examiner la possibilité de se joindre à la CIP et d'adopter ses nouveaux objectifs.
62. La Commission a recommandé à la FAO de:
- continuer à contribuer au Plan mondial d'action pour le climat et à promouvoir les initiatives, les projets et les programmes liés aux forêts, ainsi qu'à assister les pays dans l'élaboration des propositions concernant les forêts et d'autres utilisations des terres à soumettre au Fonds vert pour le climat;
 - examiner les manières et les moyens pour aider à encourager davantage les contributions du secteur des forêts au cadre mondial de la diversité biologique pour l'après-2020;
 - continuer à promouvoir les activités pour les forêts urbaines;
 - jouer un rôle actif dans la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et intensifier son aide aux organisations des producteurs agricoles et forestiers par le biais du Mécanisme Forêts & Paysans;
 - informer le COFO des plans d'action prévus dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS ET COLLABORATION AVEC LE FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS (POINT 13)

63. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2020/10 sur la «Mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et collaboration avec le Forum des Nations Unies sur les forêts».
64. Mme Afsa Kemitale-Rothschild, Représentante du FNUF, s'est félicitée de l'excellente collaboration entre la FAO, la Commission et le Forum des Nations Unies sur les

forêts qui vise à réaliser les Objectifs de développement durable et à aider à la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (PSNUF).

65. La Commission a recommandé aux États Membres de travailler avec tous les secteurs pour répondre à la déforestation et à l'impact de l'agriculture, en s'appuyant sur des partenariats intersectoriels et un dialogue multisectoriel.

66. La Commission a demandé à la FAO de:

- continuer à fournir son assistance pour la mise en œuvre du PSNUF;
- établir des liens clairs entre ses activités et le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et élaborer les rapports de leur mise en œuvre;
- poursuivre son rôle de leader dans le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF).

LA 25^{ème} SESSION DU COMITÉ DES FORÊTS ET DU XV^{ème} CONGRÈS FORESTIER MONDIAL (POINT 14)

67. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2020/11 qui fournit des contenus sur la 25^{ème} session du Comité des forêts et sur la préparation du XV^{ème} Congrès forestier mondial.

68. La Commission a invité les pays membres à:

- faciliter la présence et la participation les plus larges possibles de tous les secteurs de la Région;
- proposer des thèmes et des sujets susceptibles de servir de base aux sessions techniques du Congrès.

69. De plus, le Bureau, par le biais de son Rapporteur, a soumis les questions prioritaires de la CFFSA à l'attention du Comité des forêts, du Programme de travail de la FAO et de la Conférence régionale africaine (CRA).

70. La Commission a salué le travail du Bureau qui a permis de recueillir ces questions prioritaires, telles qu'elles ont été débattues durant la session, et elle les a approuvées avec quelques amendements mineurs. Les questions prioritaires sont présentées dans l'Annexe G.

DIVERS (POINT 15)

71. La Commission a examiné la proposition du Bureau de mener, au cours de la prochaine période intersessionnelle, un processus de révision des statuts et des règlements intérieurs de la CFFSA et de réfléchir à des moyens d'améliorer son efficacité et ses résultats, en tenant compte des nouveaux problèmes et défis qui se posent dans les secteurs des forêts et de la faune sauvage, et de la nécessité d'un dialogue et d'un travail intersectoriels.

72. La Commission a demandé au Bureau, avec le soutien et les conseils du Secrétariat, d'examiner et de réviser les modalités actuelles de la CFFSA, et d'élaborer et de lui soumettre une proposition qui définisse les processus et les amendements nécessaires.

73. La Commission a pris note de la présentation faite par le 2^{ème} Vice-Président à propos du Réseau des Femmes Africaines Environnementalistes (NAWE), avec le soutien du PNUE, de la FAO, de ONU-Femmes et d'autres partenaires, et elle a invité les femmes des institutions appartenant aux secteurs des forêts et de la faune sauvage des Membres, à intégrer

le réseau NAWE et à participer à ses activités et construire des synergies avec le Programme d'action de la CFFSA.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (POINT 16)

74. La Commission a rappelé qu'à l'occasion de sa 21^{ème} session, la délégation du Maroc avait manifesté son intérêt à accueillir la 22^{ème} session. La Commission a demandé au Secrétariat de se mettre en rapport avec le Maroc afin de vérifier si cette offre pourrait être valable pour la 23^{ème} session.

75. Elle a également indiqué que la délégation de la République démocratique du Congo a manifesté son intérêt à accueillir la 23^{ème} session, et elle a recommandé que cette offre soit examinée de manière plus approfondie et confirmée.

ADOPTION DU RAPPORT (POINT 17)

76. La Commission a adopté le rapport par acclamation.

CLÔTURE DE LA SESSION (POINT 18)

77. La Commission a exprimé ses remerciements et sa profonde gratitude à la Présidente de la CFFSA, au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, et au Secrétariat pour l'excellente organisation de la 22^{ème} session, et elle a salué le dialogue très fructueux et les résultats obtenus, notamment l'adoption du Programme d'action de la CFFSA. La Présidente a alors déclaré la 22^{ème} session clôturée.

*Annexe A***Ordre du Jour**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du bureau
4. Rapport sur les interventions de la FAO et des pays suite aux recommandations de la 21^{ème} session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique
5. Dialogues de haut niveau sur la foresterie et la faune sauvage:
 - Thème 1: Profession en foresterie et faune sauvage, éducation des jeunes et des femmes
 - Thème 2: Exploitation et commerce illicites des produits forestiers et de la faune sauvage
6. Changement climatique et forêts d'Afrique: renforcer la résilience et stimuler la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national
7. Chaînes de valeur forestières pour le développement durable, l'énergie et la sécurité alimentaire
8. Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100)
9. Travaux de la FAO dans le domaine de la biodiversité
10. Activités de la FAO sur la gestion durable de la faune sauvage en Afrique
11. Programme d'action de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique
12. Résultats des processus mondiaux d'élaboration des politiques intéressant les Commissions régionales des forêts
13. Mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et collaboration avec le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF)
14. Préparatifs de la vingt-cinquième session du Comité des forêts et du XV^e Congrès forestier mondial
15. Divers
16. Date et lieu de la prochaine session
17. Adoption du rapport
18. Clôture de la session

LIST OF PARTICIPANTS/ LISTE DES PARTICIPANTS**MEMBERS OF THE COMMISSION/ MEMBRES DE LA COMMISSION****ALGERIA/ALGÉRIE**

ABES, Mohamed
 Directeur de la gestion du patrimoine
 forestier et alfatier
 Direction générale des forêts/ Ministère de
 L'Agriculture et du Développement Durable
 Bâtiment A1 N°11 cité des 592 Logements
 LPP Kolea, Wilaya de Tipasa,
 Algérie
 Tel: 00231 671 101 161
 E-mail: mohamedabes42@yahoo.fr

BURKINA FASO

TAPSOBA, Pagnangde Bertrand
 Directeur des Forêts et de la Reforestation
 Ministère de l'Environnement, de
 l'Economie Verte et du Changement
 Climatique
 Ouagadougou Secteur 52, Ouagadougou
 Tel: (+226) 76 20 26 39 / 70 26 80 18
 E-mail: bertapsoba@gmail.com

BOTSWANA

OTUKILE, Ingrid Mpundu
 Acting Director
 Department of Forestry and Range Resources
 P.O. Box 404357
 Gaborone
 Tel: +2673954050
 E-mail: iotukile@gov.bw

CAMEROON/CAMEROUN

NGUIBOURG, King Richard Hyacinthe
 Assistant Director of Inventories and Forest
 Management / (Forest Direction)
 Ministry of Forestry and Wildlife
 B.P. 34431
 Yaounde
 Tel: (+237) 222 23 93 36
 E-mail: rnguibourgking@gmail.com

COMOROS/COMORE

DJOUBEIRE, Ahamada
 Conseiller Technique du Ministre de
 l'Agriculture, de la Pêche, et de
 l'Environnement
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de
 l'Environnement Mitsoudje bambou.
 Comores
 Tel: +2693340371
 E-mail: djoubeirahamada@yahoo.fr

ALI ABDOU, Mhoudini
 Agent de la Direction Générale de
 L'Environnement et des Forêts
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de
 l'Environnement
 Vouvouni Grande Comore
 Tel: +2693794482 / +2694394483
 E-mail: benabdouali407@gmail.com

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE
CONGO/ REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

ILUNGA, Zaina Jeanne
 Vice-Ministre
 Ministère de l'Environnement et
 Développement Durable
 Av. Papa Ileo No.15
 Gombe, Kinshasa
 République Démocratique du Congo
 Tel: +243814013906

ILUNGA, Bishalanga Richard
 Chef de mission
 Ministère de l'Environnement et
 Développement Durable
 Av. Papa Ileo No.15
 Gombe, Kinshasa
 République Démocratique du Congo
 Tel: +243814013906
 E-mail: evirebishalanga@gmail.com

BOKAMBA, Bikela Jeannine
 Projet valorisation des RCF
 Ministère de l'Environnement et
 Développement Durable

Av. Papa Ileo No.15
Gombe, Kinshasa
République Démocratique du Congo
Tel: +243814013906

MAOMBI, Sekanabo Mamu
Secrétaire
Ministère de l'Environnement et
Développement Durable
Av. Papa Ileo No.15
Gombe, Kinshasa
République Démocratique du Congo
Tel: +243814013906

LUWUSU NGAMBI, Love
Personnel de communication
Ministère de l'Environnement et
Développement Durable
Av. Papa Ileo No.15
Gombe, Kinshasa
République Démocratique du Congo
Tel: +2438140139

CÔTE D'IVOIRE

ZOUZOU, Epouse Mailly Elvire Joelle
Directeur Général des Forêts et de la
Faune
Ministère des Eaux et Forêts
20 BP650 Abidjan 20
Abidjan
Tel: +225 077 80 925
E-mail: elvzouz@yahoo.fr

ERITREA/ÉRYTHRÉE

AWALOM, Hagos Ghebremariam
Director Regional Inspectorate, Gash Barka
Region
Regulatory Services Department
Ministry of Agriculture
P.O. Box 19 Barentu
Tel: +2917185600
E-mail: hgaw2005@yahoo.com

WELDU, Tesfaslassie Tesfamichael
Director, Regional Inspectorate, Debub
Region
Regulatory Services Department Ministry of
Agriculture
P.O. Box 30 Mendefera Zoba Debub
Mendefera
Tel: +2917370496
E-mail: tesfumsc@gmail.com

ESWATINI

DLAMINI, Zachariah Mbekwa
Herbarium Curator
Forestry Department
Ministry of Tourism
P.O. Box 3818, Mbabane H100
Mbabane
Tel: +2685274124
E-mail: dlaminizachariah@gmail.com

MOTSA, Hermon Siboniso
Director-Tourism, Gaming and Wildlife
Department of Tourism
Ministry of Tourism and Environmental
Affairs
Mbabane
Tel: +268 7606 2808
E-mail: motsahe@gmail.com

ETHIOPIA/ÉTHIOPIE

ASSEFA, Kabtamu Girma
Director General, Forest Protection and
Conservation Directorate
Commission, Environment, Forest and
Climate Change
Addis Ababa
Tel: +251-913524542
E-mail: kabtamugirma13@gmail.com

KENYA

WAMBOI, Jane Franciscah
Head: Ecosystems and Landscapes
Conservation Department
Kenya Wildlife Service
PO BOX 40241-00100
Nairobi
Tel: +254 722726713
E-mail: jwamboi@kws.go.ke;
jwamboi12@gmail.com

LESOTHO

MAPESELA, Tefo Fabian
Minister
Ministry of Forestry
Naleli Mineworkers
Maseru-100
Tel: +26658840500
E-mail: mapeselaft@yahoo.co.uk

MABELENG, Maseithati Mary
Principal Secretary
Ministry of Forestry
P.O. Box 92
Maseru-100
Tel: +2665385661
E-mail: mmaseithati@gmail.com

MAHALEFELE, Lebajoa
Chief Forestry Officer
Ministry of Forestry
P.O. Box 774
Maseru
Tel: +26669275708
E-mail: mahalefele1203@yahoo.com

MALAWI

GAMA, Stella
Director of Forestry
Ministry of Natural Resources, Energy and
Mining
Nkhalango House
P.O. Box 30048
Lilongwe
Tel: +265999441766
E-mail: stellafunsani@gmail.com

CHILIMA, Clement
Forestry Advisor
Ministry of Natural Resources, Energy and
Mining
Lilongwe 3
P.O. Box 30048
Tel: 265999270170
E-mail: cchilima@gmail.com

MAURITIUS/AURICE

TEZOO, Vishnu
Conservator of Forests
Forestry Service
Ministry of Agroindustry and Food Security
Botanical Garden Street
Curepipe
Tel: (230) 52572993
E-mail: vtezoo@govmu.org

MOZAMBIQUE

SAKAMBUERA, Xavier
National Director of Forestry
Ministry of Land and Environment
Avenue Josina Machel 527 Maputo

FALUME, Imede Chafim
Deputy National Director of Forestry
Ministry of Land and Environment
Avenue Josina Machel 527 Maputo
Tel: +258848524815
E-mail: imede.falume@yahoo.com

ISSUFO TAQUIDIR, Alima
Forester
Directorate of Forestry,
Ministry of Land and Environment
Josina Machel Av P.O. 288
Maputo
Tel: +258843299160
E-mail: aissufo@yahoo.com

NAMIBIA/NAMIBIE

HAILWA, Joseph Shaamu
Director of Forestry
Ministry of Agriculture, Water and Forestry
P/Bag: 13184, Windhoek
Tel: +264 61 2087663
E-mail: Joseph.hailwa@mawf.gov.na

SEYCHELLES/LES SEYCHELLES

QUILINDO, John
Principal Forestry Officer
Ministry of Environment, Energy and
Climate Change
Arti Chambers Mont Fleuri Suite 205
Seychelles
Tel: 2822167
E-mail: jquilindo@gov.sc

SIERRA LEONE

KELLIE, Sahr Josiah
Deputy Director of Forestry Division
Ministry of Agriculture and Forestry
69a Philip Street, Wellington,
Freetown
Tel: +23278644646
E-mail: kelliesahr@gmail.com

SOMALIA/SOMALIE

SH HUSSEIN, Hussein Mohamud
Minister
The Ministry of Livestock, Forestry & Range
of the Federal Government of Somalia
Mahamud Harbi road(near Presidential
Place)
Mogadishu, Somalia

Tel: +25616755760
 E-mail: minister@molfr.gov.so;
hsheikhussein@live.com

BARROW, Abdulkani
 Senior Advisor
 Ministry of Livestock, Forestry and Range
 (MP)
 The Ministry of Livestock, Forestry & Range
 of the Federal Government of Somalia
 Mahamud Harbi road (near Presidential
 Place),
 Mogadishu, Somalia
 Tel: +25612881320
 E-mail: Abdulkanirage@molfr.gov.so;
Abdulkanirage@gmail.com

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD

OTYU, Makhotso
 Deputy Minister of Environment, Forestry
 and Fisheries
 Department of Environment, Forestry and
 Fisheries (DEFF)

LESEKE, Morongoa Suzen
 Acting Deputy Director-General
 Forestry and Natural Resources Management
 Department of Environment, Forestry and
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: mleseke@environment.gov.za

NGOMANE, Tsakani
 Deputy Director General: Environmental
 Affairs
 Tel: +27 12 399 9135
 E-mail: TNgomane@environment.gov.za

MW, Moeng
 Chief Director: Agricultural Support Services
 Department of Agriculture, Land Reform and
 Rural Development (DALRRD)

NODADA, Pumeza
 Chief Director
 DALRRD
 E-mail: PumezaN@daff.gov.za

MANGOLD, Stuart J
 Director: Senior Policy Advisor: Africa &
 Bilateral Engagements, Deputy Director
 General's Office
 DEFF
 E-mail: SMangold@environment.gov.za

CHOLO, Kwena
 Director, B&C: Transformation and
 Beneficiation, DEFF
 E-mail: FCholo@environment.gov.za

FELTMAN, Natalie
 Director: Bio-Prospecting & Bio-Economy
 DEFF
 E-mail: NFeltman@environment.gov.za

MABASO, Lindiwe
 Acting Deputy Director General: Macro
 Policy and Planning and Chief Director:
 Cluster Coordination)
 Mpumalanga Office of the Premier

NTULI, Pamela
 Director
 Mpumalanga Department: Agriculture, Rural
 Development, Land and Environmental
 Affairs (DARDLEA)
 E-mail: pntuli@mpg.gov.za

SHILUVANA, Nhlamulo
 Forestry
 DEFF
 E-mail: NhlamuloS@daff.gov.za

MATSHATE, Joel
 Forestry
 DEFF
 E-mail: JoelMa@daff.gov.za

DIPHARE, Eva
 Forestry
 DEFF
 E-mail: evaD@daff.gov.za

MADULA, Renny
 Forestry
 DEFF
 E-mail: RennyM@daff.gov.za

MANZINI, Nokuthula
 Forestry
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: NokuthulaNC@daff.gov.za

NKOSI, Simon
 Forestry
 DEFF
 E-mail: SimonNk@daff.gov.za

KOBESE, Siyabulela
Forestry
DEFF
E-mail: Siyabulelak@daff.gov.za

LUVHIMBI, Matodzi
Commercial Forestry
DEFF
E-mail: Matodzil@daff.gov.za

LANGAZANE, Phindile
Biodiversity Officer
DEFF
E-mail: PLangazane@environment.gov.za

MUNYAI, Tshifhiwa
CBO: Biodiversity and Climate change
DEFF
E-mail: TMunyai@environment.gov.za

MAHLABA, Veronica
Communication
DEFF
E-mail: VMahlaba@environment.gov.za

NKOSI, Lindeni
DEFF
E-mail: LindeniN@daff.gov.za

NGAMILE, Thembelani Norman
Forestry
DALRRD
E-mail: Thembelanin@daff.gov.za

MUOFHE, Tshilidzi
Forestry
DALRRD
E-mail: TshilidziMUO@daff.gov.za

MTATI, Daniel
Forestry
DALRRD
E-mail: DanielMT@daff.gov.za

DIGWAMAJE, Christopher
Food Import And Exports Standards
DALRRD
E-mail: Christopher@daff.gov.za

LITHOLE, Tshamano
DALRRD
E-mail: shirleyL@nda.agric.za

KOEN, Luan
DALRRD

ZWANE, Lucky
Department of Home Affairs (DHA)
E-mail: Luckyzwane@dha.gov.za

SHONGWE, Vusi
MEC for Agriculture, Rural Development,
Land and Environmental Affairs of
Mpumalanga
Province
Tel: 013 766 6074

NGOMANE, Pat
MEC for Finance, Economic Development
and Tourism of Mpumalanga Province
Tel: 013 766 4460

MUGWABANA, Fhatuwani
Executive Manager for Biodiversity
Conservation
Mpumalanga Tourism & Parks
Tel: +27 (0) 15 534 2594

XASA, Fikile Devilliers
Chairperson
Portfolio Committee on Environment,
Forestry and Fisheries
E-mail: fxasa@parliament.gov.za

NXUMALO, Sylvia
Executive Mayor
Bushbuckridge Local Municipality
E-mail: tshobeter@bushbuckridge.gov.za

MOENG, Willy
Limpopo Department of Agriculture and
Rural Development (LDARD)
E-mail: Moeng.W@agric.limpopo.gov.za

NETSHIVHODZA, Humbulani
Limpopo Department of Agriculture and
Rural Development (LDARD)
E-mail: Netshivhodza@gmail.com

DENGA, Mmbengeni Jonathan
Director Biodiversity Management
North West Department of Economic
Development, Environment, Conservation
and Tourism (DEDECT)
Tel: 0728108521
E-mail: Dengajonathan@gmail.com

MKETENI, Fundisile Goodman
Chief Executive Officer
South Africa National Parks (SANParks)
B43 Leyds Street, Muckleneuk

Pretoria, South Africa
Tel: +27124265002
E-mail: Fundisile.Mketeni@sanparks.org

DZIBA, Luthando
Managing Executive: Conservation Services
South Africa National Parks (SANParks)
B43 Leyds Street, Muckleneuk
Pretoria, South Africa

GOVENDER-RIDDEL, Navashni
Managing Executive: Conservation Services
South Africa National Parks (SANParks)
B43 Leyds Street, Muckleneuk
Pretoria, South Africa
E-mail: Navashni.govender@sanparks.org

MPANZA, Nokukhaya
Managing Executive: Conservation Services
South Africa National Parks (SANParks)
B43 Leyds Street, Muckleneuk
Pretoria, South Africa
E-mail: Nokukhayam@sanparks.org

GCABA, Siyabonga Goodman
Chairperson
National Forestry Advisory Council (NFAC)
E-mail: gcabasa@duziforestry.org

ABRAHAMS, Trevor
Executive Director
Working on Fire
South Africa
E-mail: fatima.gilbert@wofire.co.za

DE KELLA, Christalene
Working On Fire
E-mail: Christalene.dekella@wofire.co.za

PETER, Michael
Executive Director
Forestry South Africa (FSA)
E-mail: mike@forestrysouthafrica.co.za

MODIBA, Johnny
General Manager for Quality Assurance
Fibre Processing and Manufacturing, Sector
Education and Training Authority
(FP & M SETA)

MASEKO, Phephsile
Chief Executive Officer
Phepisa Natural
Tel: 0826876290
E-mail: Phepmas@yahoo.co.uk

ERLANK, Wayne
Regional Manager: Biodiversity & Heritage
Eastern Cape Parks & Tourism Agency
E-mail: Wayne.Erlank@ecpta.co.za

ELLIOT, Nicolas
Non-Executive Director of the Board
Kishugu
01 Club Street, Nelspruit Airport
Nelspruit, 1201, South Africa
Tel: +27 13 741 1437

MAPONYA, Phokele
Project Manager and Leader
Agricultural Research Council
E-mail: Maponyap@agric.za

NGOBELI, Bishop
President
Institute for Environment and Recreation
Management (IERM)
Unit 1, 4 Karen Street, Bryanston West,
Gauteng, 2191
Tel: (011) 061-5000
E-mail: iermservices@vdw.co.za

CHIRWA, Paxie
University of Pretoria
Tel: +27 (0)12 420 3177 / 3213 or +27(0)82
852 3386.
Email: paxie.chirwa@up.ac.za

TSHIDZUMBA, Phillip
Head of Department of Forestry and
Natural Resource Management
Fort Cox Agriculture &
Forestry Training Institute

ADESOYE, Oluremi Peter
Head of Department
Department of Forestry
University of Venda
University Road, Private Bag X5050
Thohoyando, 0950 Limpopo
South Africa
E-mail: peteroluremi.adesoye@univern.ac.za

FERGUSSON, Richard
Head of Department
Southern Africa Wildlife College (SAWC)
Tel: +27713772372
E-mail: Rfergusson@sawc.org.za

MAVIMBELA, Makhosazana
Executive Director
Forestry Sector Charter Council (FSCC)
E-mail:
Makhosazana@forestsectorcharter.co.za

NXUMALO, Sikhumbuzo
Researcher
Forest Sector Charter Council (FSCC)
E-mail:
Sikhombozo@forestsectorcharter.co.za

MOGAKANE, Lourence
Chairperson
People & Parks
Tel: 0823754834
E-mail: Lbmogakane@vodamail.co.za

MPEMBA, Sicelo Kelly
Chairperson
Youth and Conservation South Africa
(YCSA)
E-mail: Mpembasicelo@gmail.com

MASHEGO, Frank
General Manager
SizaBantwana
E-mail: b@sizabantwana.org

SIALA, Nyandzani
Farmer
Farmer Dimani
Tel: +27798477261

SUDAN

ABDALLA MAHDI, Abubaker Yousif
North Darfur Forests Director
Ministry of Agriculture and Forests
Forests National Corporation-
Khartoum-2 P.O. Box 658
Tel: +24991121556
E-mail: manager.fnc@gmail.com

TANZANIA/TANZANIE

MBWAMBO, Zawad Daudi
Director
Resource Management
Tanzania Forest Service Agency
P.O. Box 40832
Dar Es Salaam
Tel: +255 787065618
E-mail: mbwambzd@yahoo.com

TOGO

DOSSOU, Kodjo
Aménagiste forestier, chargé d'études
Direction des ressources forestiers;
Ministère de de l'Environnement, du
Développement Durable et de la Protection
de Nature
B.P. 355
Lomé
Tel: (+228) 92 41 84 59/ 22 21 40 29
E-mail: ketchil@yahoo.fr;
direfaune@yahoo.fr

ZAMBIA/ZAMBIE

CHIIBA, Victor
Principal Forestry Officer
Department of Forestry
Ministry of Lands and Natural Resources
Forestry Department
E-mail: forestlawyer2015@gmail.com

MWALE, Lusizi Mary
Principal Wildlife Warden
Conservation
Department of National Parks and Wildlife
Private Bag 1 Chilanga
Tel: +260977238522
E-mail: luzy.mwale@gmail.com

KAONGA, Bupe
Director Planning
Ministry of Tourism and Arts
Lusaka
Tel: +260977444613
E-mail: bupekaonga@gmail.com

ZIMBABWE

NDHLOVU, Nqobizitha Mangaliso
Minister of Environment, Climate, Tourism
& Hospitality
12th Floor, Kaguvi Building
Harare
Tel: +263776006598
E-mail: mafubar@gmail.com

MANGWANYA, Fulton Upenyu
Director General
Zimbabwe Parks and Wildlife Management
Authority
Causeway Harare P.O. Box 140
Harare
Tel: (263) 715 593 0393/0242790574"

E-mail: upfusnr@gmail.com

SAMURIWO, Edward
Director of Environment and Natural
Resources
Ministry of Environment, Climate, Tourism
& Hospitality
E-mail: essamuriwo@yahoo.com

ZINGWENA, Stephen
Deputy General Manager
Conservation and Extension
Forestry Commission No.1 Orange Grove
Drive,
P.O. Box Hg139,

Highlands
Harare
Tel: 00263 242 498436-9
E-mail: szingwena@gmail.com

RUTENDO, Mafuva
Principal Executive Assistant
Ministry of Environment, Climate,
Tourism & Hospitality
13th Floor, Kaguvi Building
Harare
Tel: +263776006598
E-mail: mafuvar@gmail.com

**REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES/
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES**

**UNITED NATIONS FORUM
ON FORESTS SECRETARIAT**

KEMITALE-ROTHSCHILD, Afsa
Chief
Policy Coordination and Partnerships Section
United Nations Headquarters, S-26 Fw
New York, United States
E-mail: kemitale@un.org

TAVORA, Barbara Jainchill
Forest Affairs Officer
United Nations Headquarters, S-26 Fw
New York, United States
E-mail: tavora-jainchill@un.org

**UNITED NATIONS ENVIRONMENT
PROGRAMME/PROGRAMME DES
NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT**

SIHAM, Drissi
Programme Officer
Nairobi, Kenya
E-mail: siham.drissi@un.org

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL AND INTERNATIONAL NON-
GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS, YOUTH, ACADEMIA /OBSERVATEURS DES
ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION
INTERNATIONALES NON- GOUVERNEMENTALES, ASSOCIATIONS DE JEUNES,
ET INSTITUTS ACADEMIQUES**

AFRICAN FOREST FORUM (AFF)

KOWERO, Godwin
Executive Secretary
African Forest Forum
C/O ICRAF
UN Avenue, Gigiri
P O Box 30677-00100
Nairobi, Kenya
Tel: +254207224203
E-mail: g.kowero@cgiar.org

NYAKONDO MUTTA, Doris
Senior Programme Officer
Tel: +254722732759
E-mail: d.mutta@cgiar.org

AFRICAN UNION COMMISSION (AUC)

DAMPHA, Almami
Senior Policy Officer
P.O Box 3243 Addis Ababa
E-mail: DamphaA@africa-union.org

**AFRICAN UNION DEVELOPMENT
AGENCY – NEPAD (AUDA-NEPAD)**

DIAKHITÉ, Mamadou
Head of the Food Security
Unit: 230 15th Road Midrand 1685
Johannesburg, South Africa
Tel: +27 83 380 85 12
E-mail: MamadouD@nepad.org

BIRDLIFE INTERNATIONAL

OSINUBI, Samuel Temidayo
Conservation Programme Coordinator-
Africa
23 Sunyani Avenue, Kanda Estate
Accra, Ghana
Tel: +233234237732
E-mail:
TEMIDAYO.OSINUBI@BIRDLIFE.ORG

**FORT COX AGRICULTURE AND
FORESTRY TRAINING INSTITUTE**

HLOBO, Piwe
Student
E-mail: piwehlobo@gmail.com

MHLAWULI, Thambisa
Student
E-mail: tmlawuli@gmail.com

MUSETSHO, Humbulani
Student
E-mail: faithmusetsho@gmail.com

**INTERNATIONAL FORESTRY
STUDENTS' ASSOCIATION (IFSA)**

AMANUBO, Amos
President/ Taskforce coordinator of IFSA's
engagement at AFWC22
Makerere Kikoni, Kawempe Division,
Kampala
Uganda
Tel: +256-783444985
E-mail: amos.amanubo@ifsa.net

CUPIC, Stipan
Head of FAO Subcommission 2019-2020
Kamycka 129, 169 00
Prague, Czech Republic
Tel: +420 773 506 990
E-mail: stipan.cupic@ifsa.net

GYAMPOH, Juliet
Student
University of Energy and Natural Resources
Kumasi, Ghana
Tel: +233264603313
E-mail: jugyampoh@gmail.com

SANDI, Nomvume
Forest and Wildlife
IFSA
South Africa
E-mail: SISHLAYSANDI@GMAIL.COM
Tel: +27 63 5882827 OR +27 78 9005478

ASIEDU, Ama Acheampomaa
Regional Representative (Northern Africa)
Ghana
Tel: +233266593407/233551241536
E-mail: ama.asiedu@ifsa.net

MWANGI, Phoebe
Student Representative
IFSA
Nairobi, Kenya
Tel: +254729615504
E-mail: phoebemwangi6@gmail.com

MURTADHA, Ibrahim Muhammad
Student Representative
IFSA
Nigeria
Tel: +2348132292946
E-mail:
murtadhaibrahimmuhammad@gmail.com

NELSON MANDELA UNIVERSITY

CHETTY, Keesha
Student
E-mail: s212247158@mandela.ac.za

DLANGAMANDLA, Thabo
Student
E-mail: thabodlangamandla@yahoo.com

SIGCAU, Chulumanco
Student
E-mail: 5214256103@nmu.ac.za

NETWORK FOR NATURAL GUMS AND RESINS IN AFRICA (NGARA)

CHIKAMAI, Ben
Executive Secretary
The Network for Natural Gums and Resins in Africa (NGARA)
C/O Kenya Forestry Research Institute,
P.O Box 64636-00620, Mobil Plaza
Nairobi, Kenya
E-mail: bnchikamai@gmail.com

WANJIRU KORI, Esther
Accountant/Administrator
The Network for Natural Gums and Resins in Africa (NGARA)
C/O Kenya Forestry Research Institute, P.O
Box 64636-00620, Mobil Plaza
Nairobi, Kenya
E-mail: esskori@yahoo.com

SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COMMUNITY (SADC)

MAVIMBELA, Sibongile Winnie
Senior Programme Officer – Environment and Climate Change
P/Bag 0095
Gaborone, Botswana
Tel: +267 361 1076
E-mail: smavimbela@sadc.int

GOTOSA, Tawanda Noel
Technical Advisor,
Transfrontier Conservation Areas
P/Bag 0095
Gaborone, Botswana
Tel: +267 76106776
E-mail: tgotosa@sadc.int

KAHATANO, Deborah Eliezer
Senior Programme Officer- Natural Resources and Wildlife
Food, Agriculture and Natural Resources
Gaborone, Botswana
Tel: +267 76106982
E-mail: dkahatano@sadc.int

SOCIETY FOR ECOLOGICAL RESTORATION - WILDTRUST

WHITLEY, Andrew
Regional Director- Africa
South Africa
Tel: +27 84 555 7958
E-mail: AndrewW@wildtrust.co.za

SOKOINE UNIVERSITY OF AGRICULTURE

TEMU, August Basil
Chair
Board of the College of Forestry Wildlife and Tourism
Sokoine University
P.O. Box 13231
Tel: +255687062427
E-mail: killemary@gmail.com

UNIVERSITY OF STELLENBOSCH

GOLDSMITH, Angel A
Chairperson of Durban-IFSA
E-mail: angelgoldsmith@fsa.net

SIBIYA, Zimbili
Student
E-mail: 18201342@sun.ac.za

TAELE, Mpabatseng
Student
E-mail: 20875258@sun.ac.za

UNIVERSITY OF VENDA

KEKANA, Modikoa
Student
E-mail: abramkekana000@gmail.com

MILAZI, Ibrahim
Student

E-mail: Milaziebrahim@gmail.com

MKHONTO, Siyabonga
Student
E-mail: Siyabongawmkhonto@gmail.com

WEST AFRICAN ECONOMIC AND MONETARY UNION (UEMOA)

KANE, Cheikh Tidiane
Chef de la Division de la Conservation
Burkina Faso
Tel: (+226) 73 60 42 78
E-mail: ctkane@uemoa.int

INTERPRETERS/INTERPRETES

MUKASA, Godfre
Cape Town, South Africa
Tel: +27216712631
E-mail: glmukasa@gmail.com

HEYNDERICKX-DE KLERK, Nathalie
Cape Town, South Africa
Tel: +27-0 84 516 7956
E-mail: nathalie@language-solutions.co.za

ARNAUD, Jean-Michel
Cape Town, South Africa
Tel: 0027 218519330
E-mail: jm.arnaud@aiic.net

AMISI, Sylvia
Nairobi, Kenya
Tel: +254 733 324 412
E-mail: sylviaamisi@yahoo.com

LA HAUSSE DE LA LOUVIERE, Marie
Francoise
Cape Town, South Africa
Tel: +27-82 784 27 62
E-mail: francoiselahausse426@gmail.com

EDOM MAFUNDIKWA, Marie-Laure
Harare, Zimbabwe
Tel: +263 77 236 8523
E-mail: emarielaure88@hotmail.com

JOURNALISTS/JOURNALISTES

ERIC, Lubisi
South Africa
SABC News
E-mail: lubisieb@sabc.co.za

TUMELO, Machogo
South Africa
SABC News

MAKANA, Chester
Mukurukuru Media Agency
Zambe media
E-mail: chesmakana@gmail.com

EXHBITORS/EXPOSANTS

CHUEU, Kedibone
Forestry
DEFF
E-mail: Kedibonec@daff.gov.za

E-mail: Mosibudis@daff.gov.za

MASEMOLA, Nomsa
Water Use and Irrigation Development
DALRRD
Tel: 0726747015
E-mail: Nomsama@daff.gov.za

MUSETHA, Victor
DALRRD

NGHENABO, Christopher
Limpopo Department of Economic
Development, Environment & Tourism
(LEDET)
E-mail: Nghenaboc@ledet.gov.za

MBAMBO, Amanda
Water Use and Irrigation Development
DALRRD
Tel: 0794625604
E-mail: Amandam@daff.gov.za

SETHOLE, Johanna Nkami
Coordinator : Marketing and Public Relations
Agricultural Research Council
E-mail: Nkami@arc.agric.za

SEKGALA, Mosibudi
Water Use and Irrigation Development
DALRRD
Tel: 0732893305

LINDA, Zipho
CSI and Events Coordinator
Onderstepoort Biological Products
Tel: 0605253839
E-mail: Lindaz@obpvaccines.co.za

**LOCAL ORGANIZING COMMITTEE AND OFFICIAL SUPPORT – COMITÉ
LOCAL D'ORGANISATION ET SOUTIEN OFFICIEL)**

MATHIANE, Tebogo
Chairpersons for LOC
Director: Forestry
DEFF
Tel: +2712 336 7903
E-mail: TebogoMAT@daff.gov.za

SHUBE, Gugu
Protocol for LOC
Macropolicy and Planning
Office of the Premier
Tel: +2776 795 2081
E-mail: gshube@mpg.gov.za

MALETE, Simon
Chairpersons for LOC
Director: Biodiversity and Conservation
DEFF
Tel: +27123999511
E-mail: smalete@environment.gov.za

MOEMA, Tshiamo
Logistics for LOC
Directorate: Events Management and
Coordination
Department of Environmental Affairs
Tel: +2712 399 9973
E-mail: tmoema@environment.gov.za

KOBESE, Noluthando
Secretariat for LOC
Forestry
DALRRD
Tel: +2766 217 8929
E-mail: NoluthandoK@daff.gov.za

RAMUNTSHI, Mpho
Logistics for LOC
Communication
Department of Agriculture, Land Reform
& Rural Development
Tel: +2766 084 6510
E-mail: MphoRa@daff.gov.za

GOBODWANA, Nonzame
Secretariat for LOC
Tel: +2782 659 0033
E-mail: NonzameG@daff.gov.za

RASESEPA, Michael
Transport and Accommodation for LOC
Tel: +27824898934 MOTHAPO, Thabang
Branding for LOC
Communication
DALRRD
Tel: +2778 036 18
E-mail: ThabangMO@daff.gov.za

MATSEA, Steven
AFWC Focal Person for LOC
Forestry
DEFF
Tel: +27833202688
E-mail: StevenMA@daff.gov.za

KGATLA, Samuel
Editorial for LOC
Communication
DALRRD

KATLEGO, Tlobatla
Intergovernmental Relations for LOC
DALRRD
E-mail: KatlegoT@daff.gov.za

KGOMO, David
Security for LOC
E-mail: KganetjiK@daff.gov.za

MULIBANA, Ernest
Communications for LOC
Tel: +27123999987
E-mail: emulibana@environment.gov.za

JANSEN, Fortuin
Security for LOC

MATHE, Glen
Protocol for LOC
Tel: +2786 506 8416

MASHELE, Masiya (Brigadier Col.)
Security for LOC

NDOU, Tshimangadzo Cyril
 Director: Forestry
 Department of Agriculture, Land Reform
 & Rural Development (DALRRD)
 E-mail: CyrilND@daff.gov.za

RAMATSHIMBILA, Tshifhiwa
 Director
 Department of Agriculture, Land Reform
 & Rural Development (DALRRD)
 E-mail: Tshifhiwara@daff.gov.za

MAKKINK, Elize
 Assistant Director: Biodiversity &
 Conservation
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: emakkink@environment.gov.za

MASHILO, Christopher
 Stakeholder: Deputy Ministers Office
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: cmashilo@environment.gov.za

MATHABELA, Irene
 Forestry
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: IreneMAT@daff.gov.za

DLAMINI, Thembinkosi
 Forestry
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: ThembaD@daff.gov.za

SEHLATA, Catherine
 Assistant Forester
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: CATHERINES@DAFF.GOV.ZA

MASONDO, Thobile
 Admin Support: Forestry
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: THOBILEM@DAFF.GOV.ZA

MOSUPYE, Gilbert
 International Relations

Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: Gmosupye@environment.gov.za

NTOMBELA, Sinethemba
 Communication
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: Sntombela@environment.gov.za

MAMPHODO, Dovhani
 Security
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: Dmampphodo@environment.gov.za

NEMATAHENI, Petrus
 Security
 Department of Environment, Forestry &
 Fisheries (DEFF)
 E-mail: Pnemataheni@environment.gov.za

MALEKA, Mmakwena
 Forestry
 Department of Agriculture, Land Reform
 & Rural Development (DALRRD)
 E-mail: MmakwenaM@daff.gov.za

LUKHELE, Themba
 Health & Safety
 Department of Agriculture, Land Reform
 & Rural Development (DALRRD)
 E-mail: ThembaL@daff.gov.za

NYATHI, Petrus
 Intergovernmental Relations
 Department of Agriculture, Land Reform
 & Rural Development (DALRRD)
 E-mail: PetrusN@daff.gov.za

MANAKA, Ramogadi Gift
 Intergovernmental Relations
 Department of Agriculture, Land Reform
 & Rural Development (DALRRD)
 E-mail: RamogadiM@daff.gov.za

NDLOVU, Cynthia
 Admin Support: Forestry
 Department of Agriculture, Land Reform
 & Rural Development (DALRRD)

E-mail: CYNTHIAND@DAFF.GOV.ZA

RAMUNTSHI, Mpho
Department of Agriculture, Land Reform
& Rural Development (DALRRD)
E-mail: MphoRa@daff.gov.za

NGATHI, Gordon
Logistics
Department of Agriculture, Rural
Development, Land and Environmental
Affairs (DARDLEA)
E-mail: gnkgathi@mpg.gov.za

DZIMBOMVU, Nosipho
Assistant Director
Department of Agriculture, Land Reform
& Rural Development (DALRRD)
E-mail: nosiphon@daff.gov.za

MONEI, Itumeleng
Forestry
Department of Agriculture, Land Reform
& Rural Development (DALRRD)
E-mail: ItumelengM@daff.gov.za

LETSHWENI, Mack
Forestry
Department of Agriculture, Land Reform
& Rural Development (DALRRD)
E-mail: MackL@daff.gov.za

RASEROKA, Koketso
IT Technician
Department of Agriculture, Land Reform
& Rural Development (DALRRD)
E-mail: koketsora@daff.gov.za

NANA, Zonisilo
Stakeholder: Deputy Ministers Office
Department of Environment, Forestry &
Fisheries (DEFF)
E-mail: znana@environment.gov.za

SHOBA, Abraham
Communication
Department of Environment, Forestry &
Fisheries (DEFF)
E-mail: Ashoba@environment.goc.za

NXUMALO, Sibusisiwe
Communication
Department of Environment, Forestry &
Fisheries (DEFF)
E-mail: Snxumalo@environment.gov.za

MAHLANGU, Dorothy
Admin Support: Forestry
Department of Environment, Forestry &
Fisheries (DEFF)
E-mail: DOROTHYM@DAFF.GOV.ZA

MOTHWA, Dorcus
Admin Support: Forestry
Department of Environment, Forestry &
Fisheries (DEFF)
E-mail: Dorcusc@daff.gov.za

ONTONG, Judith
Travel Agent
Travel with Flair
E-mail: judyo@twf.co.za

MATSANE, Abednego
Manager for International Relations at the
Office of the Premier in Mpumalanga

SILVER, Stuart

FAO SECRETARIAT/ SÉCRÉTARIAT DE LA FAO

**FAO REGIONAL OFFICE FOR
AFRICA/
BUREAU RÉGIONAL
POURL'AFRIQUE**

BERRAHMOUNI, Nora
Senior Forestry Officer
Secretary to the AFWC
Regional Office for Africa (RAF)
P.O. Box 1628, Accra
Tel: +233 302 675000
E-mail: nora.berrahmouni@fao.org

RAKOTONDRAMANGA, Soalandy
Programme Officer/Forestry
Regional Office for Africa (RAF)
P.O. Box 1628, Accra
Tel: +233 302 675000
E-mail:
Soalandy.Rakotondramanga@fao.org

RADIN, Mas Dino
Natural Resources Officer (Climate
Change)
Regional Office for Africa (RAF)
P.O. Box 1628, Accra
Tel: +233 302 675000
E-mail: MasDino.Radin@fao.org

ADJEI, Sibyl
Administrative Assistant
Regional Office for Africa (RAF)
P.O. Box 1628, Accra
Tel: +233 302 675000
E-mail: sibyl.adjei@fao.org

OWUSUBAAFI, Samuel
Communication Specialist-Resilience
Regional Office for Africa (RAF)
P.O. Box 1628, Accra
Tel: +233 302 675000
E-mail: Samuel.OwusuBaafi@fao.org

**FAO REPRESENTATION IN SOUTH
AFRICA/REPRESENTATION
DE LA FAO EN AFRIQUE DU SUD**

PIERRI, Francesco Maria
FAO Representative
FAO South Africa
Metropark Building, 6th Floor,
351 Schoeman Street
Pretoria, South Africa

E-mail: Francesco.Pierrri@fao.org

MANTHATA, Sinazo
Assistant FAOR (Administration)
FAO South Africa
Metropark Building, 6th Floor,
351 Schoeman Street
Pretoria, South Africa
E-mail: Sinazo.Manthata@fao.org

LAZARO, Steven
Information Resources Assistant
FAO South Africa
Metropark Building, 6th Floor,
351 Schoeman Street
Pretoria, South Africa
E-mail: Steven.Lazaro@fao.org

MDLETSHE, Hlengiwe
Programme Assistant
FAO South Africa
Metropark Building, 6th Floor,
351 Schoeman Street
Pretoria, South Africa
E-mail: Hlengiwe.Mdletshe@fao.org

NTSHANGASE, Raymond
Senior Driver
FAO South Africa
Metropark Building, 6th Floor,
351 Schoeman Street
Pretoria, South Africa
E-mail: Raymond.Ntshangase@fao.org

NKOSI, Sicelo
Driver
FAO South Africa
Metropark Building, 6th Floor,
351 Schoeman Street
Pretoria, South Africa
E-mail: Sicelo.Nkosi@fao.org

**FAO SUB-REGIONAL OFFICE FOR
CENTRAL AFRICA/ BUREAU
SOUS-RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE
CENTRALE**

MBAIRAMADJI, Jeremie
Forestry Officer
Sub-Regional Office (SFC) Central Africa
Tel: +390657053603
E-mail: Jeremie.Mbairamadji@fao.org

**FAO SUB-REGIONAL OFFICE FOR
EASTERN AFRICA/ BUREAU SOUS-
RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE DE
L'EST**

BAHAL, Patrick
Natural Resources Officer
Sub-Regional Office (SFE) Eastern Africa
Tel: +251116478888
E-mail: Patrick.Bahal@fao.org

**FAO SUB-REGIONAL OFFICE FOR
SOUTHERN AFRICA/ BUREAU SOUS-
RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE
AUSTRALE**

KILawe, Edward
Forestry Officer
Sub-Regional Office (SFS) Southern
Africa
Tel: +2715171531
E-mail: Edward.Kilawe@fao.org

**6^{eme} SEMAINE AFRICAINE DES FORETS ET DE LA FAUNE SAUVAGE
PARTICIPANTS ADDITIONNELS**

Agriculture Research Council (ARC)

Phokele
Maponya

**Department of Agriculture, Land Reform
& Rural Development**

Eva Diphare
Manthaka Vuwani
Marcus Mukwevho
Mathase Tshifiwa
P. Nodanda
Ramasimu A
Thembekile Madonsela
Simon Ngwenyama
Norman Magoro
Daniel Mtati
Kedibone Chueu
Mmakwena Maleka
Nosipho Ndzimbomvu
Themebelani Norman Ngamile
Tshifhiwa Ramatshimbila
Gordon Nkgathi
Thobela Derick
Thobile Mokgakere

**Department of Economic Development,
Environment & Tourism (LEDET)**

Nghenabo Chris

**Department of Environment, Forestry &
Fisheries (DEFF)**

Nokuthula Manzini
Nokuthula Manzini
Catherina Sehlata
Irene Mathabela
Lindenhi Nkosi
Matodzi Luvhimbi
Nhlamulo Shiluvana
Nokuthula Manzini
Shirley Lithole
Siyabulela Kobese
Sphiwe
Nkosi

**Department of Forestry and Range
Resources/ Botswana ;**

Ingrid. M. Otukile

Department of Home Affairs (DHA) :

Lucky Zwane

Farmer Dimani

Siala Nyandzani

Forest Sector Charter Council (FSCC)

Sikhumbuzo Nxumalo
Makhosazana Mavimbela

**Fort Cox Agriculture & Forestry Training
Institute**

Mhlawuli Thambisa
Piwe Hlobo
Humbulani Musetsho
Philip Tshidzumba
Ratsodo Philip Tshidzumba
Mhlawuli Thambisa
Piwe Hlobo
Humbulani Musetsho
Mhlawuli Thambisa
Piwe Hlobo

**Joint Community Forums
(JCF)**

Excellent Ndhlovu
Jim Mbungela
Joseph Makhubedu
Malapane M.L.
Mpho Chirwa
Mychester Khoza
Patrick S. Mogane
Richard Mathabele
Tebogo Malele

**Joint Community Forums (JCF) / South
African Forestry Company Limited
(SAFCOL)**

Gibson Mogane

Kishugu

Engelbrawo
John Heine
Mike Botha

**Limpopo Department of Agriculture and
Rural Development (LDARD)**

Netshivhodza Humbulani

M.T.O Forestry

Andrew Warren

Nelson Mandela University

Chulumanco Sigcau
Thabo Dlangamandla
Keesha Chetty

NFAC

Siyabonga Gaba
M. Madlala

Nyengere Solutions

LD van Essen

Phepisa Natural

Sibusiso Matheyiwa

SANParks

Ben Wigley
Eddie Riddell
Navashni Govender-Riddel
Nokukhaya Mpanza

SizaBantwana

Mashego Frank

**South African Forestry Company Limited
(SAFCOL)**

Leo Long
Adnecia Lebyane
Akane Mona
Dorica Silinda
Happiness Malele
Khosi Mongwakotsi
Mabelane Thabang
Robert Makgwale
Senzo Marape
Takalani Tahulela
Thabiso Selepe

Stellenbosch

Nomvume Sandi

Stellenbosch University

Angel Goldsmith
Mpabatseng Taele
Zimbili Sibiya
Angel Goldsmith
Mpabatseng Taele
Zimbili Sibiya
Angel Goldsmith
Mpabatseng Taele
Zimbili Sibiya

T.U.K Kenya

Phoebe Mwangi

TYDC

Tshwambo Manzini

University of Pretoria

Paxie Chirwa

University of Venda

Mkhonto Siyabonga
Modikoa Abram Kekana
Milazi Ibrahim
Modikoa Abram Kekana
Adesoye Peter O
Milazi Ibrahim
Modikoa Abram Kekana

Working on Fire (WoF)

Amanda Mthembo
Christalene De Kella
Mbuso Siwela
Pieter van der Merwa

YCSA

Sicelo Mpamba

*Annexe C***LISTE DES DOCUMENTS**

FO:AFWC/2020/1 Rev.1	Ordre du jour provisoire
FO:AFWC/2020/2.1	Rapport sur les interventions de la FAO en réponse aux recommandations de la vingt-et-unième Session de la Commission des Forêts et de la Faune Sauvage pour l'Afrique
FO:AFWC/2020/2.2	Rapport sur les mesures prises par les membres pour la mise en œuvre des recommandations de la vingt-et-unième session de la Commission des Forêts et de la Faune Sauvage pour l'Afrique
FO:AFWC/2020/3	Le changement climatique et les forêts en Afrique: Renforcer la résilience et favoriser la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national
FO:AFWC/2020/4.1	Filières du bois durable pour un développement durable en Afrique
FO:AFWC/2020/4.2	Production durable du charbon de bois pour la sécurité alimentaire et la restauration des paysages forestiers
FO:AFWC/2020/5	Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains - AFR100
FO:AFWC/2020/6	Travaux de la FAO dans le domaine de la biodiversité
FO:AFWC/2020/7	Activités de la FAO sur la gestion durable de la faune sauvage en Afrique
FO:AFWC/2020/8	Programme d'action de la Commission des Forêts et de la Faune Sauvage pour l'Afrique
FO:AFWC/2020/9	Résultats des processus mondiaux d'élaboration des politiques intéressant les Commissions Régionales des forêts
FO:AFWC/2020/10	Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et collaboration avec le Forum des Nations Unies sur les forêts
FO:AFWC/2020/11	Préparatifs pour la Vingt-cinquième Session du Comité des Forêts et du XV ^e Congrès Forestier Mondial
FO:AFWC/2020/Inf.1 Rev.2	Note d'information
FO:AFWC/2020/Inf.2	Programme provisoire
FO:AFWC/2020/Inf.3	Liste des documents
FO:AFWC/2020/Inf.4	Rapport du dialogue multisectoriel et de l'évènement d'apprentissage sur les questions à l'interface homme-faune-bétail-écosystème
FO:AFWC/2020/Inf.5	Résultats du dialogue Régional Africain multipartite sur l'intégration de la biodiversité dans tous secteurs agricoles
Documents divers	Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'Agriculture Cadre de Gestion Durable des Forêts pour l' Afrique (2020-2030)

Annexe D

**EVENEMENTS DE LA SIXIEME SEMAINE AFRICAINE
DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE**

LISTE ET PROGRAMME

- Dimanche, 8 mars 2020** *Sommet des jeunes forestiers africains*
Organisateur: Association internationale des étudiants forestiers (AIEF)
- Lundi, 9 mars 2020**
16:30-18:00 *Evènement parallèle: Analyser la situation actuelle et combler le fossé entre les institutions tertiaires qui offrent des services forestiers en Afrique du Sud*
Organisateur: Association internationale des étudiants forestiers (AIEF)
- Mardi, 10 mars 2020**
09:00-10:00 *Séminaire sur les forêts et la faune sauvage: Changements climatiques en Afrique*
- *Une perspective régionale sur les effets des changements climatiques et d'affectation des terres sur les espèces et les espaces sauvages.*
Par M. Samuel Temidayo Osinubi, Coordinateur des programmes de conservation pour l'Afrique, Birdlife International (Bureau d'Accra)
 - *Gestion du veld et des feux de forêt en Afrique du Sud.*
Par M. Trevor Abrahams, Directeur exécutif, Working on Fire
- 11:15 – 12:00** *Présentation par l'invité: Le Cadre de gestion durable des forêts pour l'Afrique (2020-2030).*
Par M. Almami Dampha, Fonctionnaire principal chargé des politiques, Commission de l'Union africaine (CUA)
- 12:00-13:30** *Evènement parallèle: Modèles commerciaux durables pour les chaînes de valeur des produits agroforestiers en Afrique subsaharienne : charbon, gomme et résines*
Organisateurs: Forum forestier africain (FFA) et Réseau pour les gommés et résines naturelles en Afrique (NGARA)
- Evènement parallèle: L'économie de la biodiversité en Afrique du Sud: exploitation de la faune sauvage et bioprospection des chaînes de valeur pour l'enrichissement des communautés*

Organisateur: Département des affaires environnementales (DEA), Afrique du Sud

Evènement parallèle: Gestion des feux (feux prescrits) et leurs conséquences sur la biodiversité

Organisateurs: Working on fire et Kruger National Park South African National Parks (SANParks)

16:15-18:00

Evènement parallèle: La Décennie pour agir: La restauration pour une sécurité alimentaire et des moyens d'existence & des paysages résilients en Afrique

Organisateurs: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence de développement de l'Union africaine (ADUA-NEPAD), Commission de l'Union africaine (CUA), Département de l'agriculture, des forêts et de la pêche (DAFF), Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Evènement parallèle: Engagement des jeunes dans les processus d'élaboration des politiques et des prises de décision en matière de foresterie

Organisateur: Association internationale des étudiants forestiers (IFSA)

Evènement parallèle: La pratique agroforestière: Promouvoir l'affectation multiple des terres pour la conservation de l'environnement et le développement socioéconomique

Organisateurs: Département de l'agriculture, des forêts et de la pêche (DAFF), Conseil pour la recherche agricole (CRA), Université de Limpopo (UL), Département de l'agriculture et du développement rural de Limpopo (LDRAD)

Mercredi, 11 mars 2020

12:00-13:30

Evènement parallèle: Proposer des approches innovantes pour réduire les conflits entre les hommes et la faune sauvage et encourager la collaboration intersectorielle en Afrique

Organisateur: L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Evènement parallèle: Le concept de gestion participative des forêts

Organisateurs: Département de l'agriculture, des forêts et de la pêche (DAFF) et South African Forestry Company Limited (SAFCOL)

Evènement parallèle: La biodiversité pour les Associations en Afrique

Organisateurs: South Africa Hunters and Game Conservation Association

15:00-16:00

Présentation par l'invité: La gestion de la faune sauvage en Afrique du Sud. Par M. Fundisile Mketeni, Directeur exécutif de SANParks

Lancement de Nature & Faune 2020, VOLUME 33 NUMERO 1 (Versions anglaise et française), focalisé sur le thème suivant: *Biodiversité: Rôle central dans le développement durable en Afrique*

Présentation, orientations sur les visites de terrain :

- Forêts: plantation de Tweefontein à Sabie et gestion des feux, Sabie, à 99 Km de Skukuza
- Faune sauvage: visite écologique au Kruger; à 35 Km de Skukuza
- Faune sauvage: mise en œuvre des modèles de cogestion avec les communautés de Mdluli et Nkambeni; à 55 Km de Skukuza

*Annexe E***RAPPORT SUCCINCT DES EVENEMENTS DE LA SIXIEME SEMAINE AFRICAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE**

Ce résumé est une compilation succincte de rapports préparés par les rapporteurs assignés aux événements parallèles et les séminaires et soumis au Secrétariat par les organisations coordonnant ces événements.

SOMMET DES JEUNES FORESTIERS AFRICAINS

Les jeunes forestiers constituent la pierre angulaire de la population active du continent et sont des acteurs importants pour l'avenir des secteurs de la foresterie et de la faune sauvage en Afrique. Certes, beaucoup reconnaissent la nécessité d'améliorer et de réformer les systèmes d'éducation et les initiatives de développement des capacités en matière d'enseignement forestier, mais ils ont une connaissance limitée des efforts en cours visant à améliorer l'enseignement forestier et de leur rôle, ainsi que des opportunités offertes par ces initiatives.

Cette session a été l'occasion de mettre en lumière les initiatives que l'Association internationale des étudiants forestiers (AIEF/IFSA) et ses partenaires professionnels ont proposé pour améliorer l'enseignement forestier et les rôles et opportunités potentiels offerts par ces initiatives aux jeunes et/ou aux étudiants. En outre, le Sommet a permis aux participants de définir le rôle qu'ils doivent jouer dans le secteur des forêts et les réformes qu'ils souhaitent voir dans le secteur de l'enseignement forestier. Le sommet a également offert l'opportunité à la jeunesse africaine de créer des réseaux interculturels.

Le Sommet était organisé selon les **activités suivantes** :

- Un atelier sur la présentation et l'art oratoire personnel
- Une présentation succincte des activités de l'AIEF/IFSA et de ses collaborations professionnelles dans le domaine de l'enseignement forestier
- Une analyse des lacunes de l'enseignement forestier en Afrique et une compilation des perspectives sur comment combler ces lacunes
- Une session de briefing sur les activités de la Commission
- L'établissement de réseaux

Des **recommandations prioritaires** ont été présentées à la Commission des Forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et aux divers acteurs du secteur forestier. Ces recommandations ont trait aux insuffisances actuelles observées dans les secteurs des forêts et de la faune sauvage en Afrique :

- Inclure les compétences génériques dans le programme d'enseignement forestier (proposé par *Global Outlook on Forest Education* de l'Équipe spéciale conjointe de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) sur l'enseignement forestier disponible à l'adresse suivante : https://foresteducation.files.wordpress.com/2017/09/gofe_final_report.pdf)

- Le développement du programme d'enseignement (compétences professionnelles et techniques) doit intégrer le développement personnel/professionnel (besoins en compétences par rapport à l'analyse des lacunes du programme d'enseignement) - collaboration du secteur privé et du secteur académique sur l'évaluation des besoins et la situation du marché du travail.
- Améliorer les petites entreprises forestières pour favoriser la création d'emploi et la réforme de l'enseignement en mettant l'accent sur le développement des compétences nécessaires (générales et pratiques) à la création d'emplois. Il est nécessaire de créer un Programme spécial pour développer les capacités sur les compétences essentielles en matière de foresterie pour ceux qui n'ont pas accès à l'enseignement formel.
- Intégrer systématiquement l'enseignement forestier dans les institutions scolaires /l'éducation universitaires pour fournir une connaissance de base dans la mesure où l'Afrique enregistre des taux de fréquentation parmi les plus faibles au monde dans les établissements d'enseignement supérieur.
- Les participants ont en outre noté le rôle du secteur privé dans la transformation du secteur forestier et ont recommandé que le milieu universitaire collabore avec le secteur privé pour réformer l'enseignement forestier.

SÉMINAIRE SUR LES FORÊTS ET LA FAUNE SAUVAGE : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN AFRIQUE

Une perspective régionale des Impacts des changements du climat et des affectations des terres sur les espèces et espaces sauvages. Par M. Samuel Temidayo Osinubi, Coordonnateur des Programmes de conservation pour l'Afrique à BirdLife International (bureau d'Accra)

Cette présentation a été faite par BirdLife International, un partenariat mondial d'organisations non-gouvernementales (ONG) qui œuvre à préserver les oiseaux, leurs habitats et la biodiversité mondiale, en collaboration avec les peuples en vue d'une utilisation durable des ressources naturelles. La présentation a procédé à un bref examen factuel des impacts des changements climatiques et de l'affectation des terres sur les espèces et espaces sauvages en Afrique, les options d'adaptation au changement climatique et l'appui à la résilience écologique, un aperçu de ce qui a été fait dans la région, et les recommandations d'actions futures.

La présentation était inspirée de données recueillies de diverses études menées dans le cadre de projets de conservation, en particulier, mais pas exclusivement, dans la région sahélienne. L'attention a porté sur le projet *Living on the Edge*. Les informations débattues durant la présentation incluent les changements des régimes de précipitations et de température, la perte du couvert forestier en Afrique, la restauration du couvert arboré autochtone visant à soutenir la faune autochtone, les changements de l'aire de répartition des espèces modélisée et les effets sur les espèces endémiques et migratoires, les sites importants pour la conservation des espèces (Zones importantes pour la conservation des oiseaux et Zones clés pour la biodiversité, respectivement abrégées ZICO et ZCB), et le rôle clé de l'agriculture dans la conservation des espèces et des sites. Le fait est que l'impact du changement climatique sur les espèces et les sites n'est pas unilatéral puisque certaines espèces présentent divers niveaux de déclin et même de croissance démographique, ce qui souligne l'importance d'études écologiques générales.

BirdLife procède actuellement à une revue des projets et approches pertinentes au moyen d'interventions dans 39 pays en collaboration avec 23 Partenaires et bureaux dans 5 pays. La présentation a conclu avec un aperçu des initiatives de restauration d'habitats et un appel à des partenariats plus étroits entre les divers secteurs.

Les discussions à la suite de la présentation ont reflété l'intérêt des participants et ont inclus la conservation des vautours et les diverses menaces à l'origine du déclin des espèces en Afrique, le reboisement à l'aide d'espèces d'arbres et la réconciliation de la croissance rapide (visant essentiellement les crédits carbone) avec l'appui à la faune sauvage locale, l'harmonisation de la conservation et de l'agriculture visant la domestication et les chaînes de valeur comprenant les oiseaux, et l'amélioration des synergies avec les autres organisations. Les participants ont souligné la nécessité d'éviter les cloisonnements et de développer des partenariats avec les acteurs et institutions concernés à travers la région.

Gestion des feux de veld et de forêt en Afrique du sud. Par M. Trevor Abrahams, Directeur exécutif, Working on Fire, Afrique du sud

Cette présentation a souligné les activités en cours, les objectifs et les approches de ***Working on Fire*** en Afrique du sud qui sont ancrés dans la création d'emplois, le développement des compétences tout en contribuant à développer les capacités de l'Afrique du sud en matière de gestion intégrée du feu.

L'une des préoccupations évoquées par rapport aux permis de plantation forestière est motivée par la nécessité de gérer la crise de l'eau et la considération des espèces d'arbres autochtones / locales à l'aide d'une approche progressive. La discussion s'est poursuivie sur l'incidence du coût, le financement et la dotation en personnel pour la mise en œuvre des activités relatives à la gestion du feu. Quelle que soit la probabilité d'un incendie, le personnel du ***Working on Fire*** est engagé dans la gestion du feu tout au long de l'année, intensément pendant 5 mois et à travers des mesures de prévention durant le reste de l'année. L'Afrique du sud a également aidé d'autres pays, en particulier dans la région de la SADC en matière de formation à la lutte contre les incendies.

La Session a présenté les contributions du secteur privé, la coordination intragouvernementale plus poussée entre les niveaux du gouvernement et le besoin de multiplier les échanges internationaux et de soutenir la gestion du feu.

EXAMINER LA SITUATION ACTUELLE ET COMBLER L'ECART ENTRE LES INSTITUTIONS TERTIAIRES OFFRANT L'ENSEIGNEMENT FORESTIER EN AFRIQUE DU SUD

Chacune des institutions – l'Université de Pretoria, l'Université de Venda, et l'Institut de formation agricole et forestière de Fort Cox – proposant des qualifications en foresterie ont eu l'opportunité de partager leurs programmes d'enseignement forestier respectifs. Des informations ont été échangées sur deux qualifications supplémentaires en foresterie présentées à l'Université de Mpumalanga et à l'Université technologique de Tshwane (campus de Mbombela).

Le panel de représentants a insisté sur le fait que les programmes d'enseignement forestier, que ce soit en Afrique du sud ou ailleurs en Afrique, sont largement influencés par l'environnement socio-politique qui prévaut et les besoins de l'industrie dans les pays respectifs. En Afrique du sud en particulier, le programme d'enseignement forestier est inspiré des exigences de l'industrie forestière commerciale pour un forestier polyvalent.

Une discussion s'est déroulée sur la manière dont les institutions doivent continuellement examiner et améliorer leurs programmes d'enseignement pour rester pertinentes, assurant ainsi l'employabilité de leurs diplômés en foresterie. Parmi les thématiques évoquées pour le programme d'enseignement forestier, on peut citer l'évaluation et l'investissement forestiers ; le système d'information géographique (GIS) dans le domaine forestier ; la vulgarisation forestière ; la méthodologie d'étude et le changement climatique.

Une autre discussion a abordé l'importance de réformer l'enseignement, notamment l'enseignement forestier et la transformation de ce secteur pour le rendre plus spécifique au contexte Africain. Il a été recommandé que des programmes d'échanges soient établis entre les institutions tertiaires pour que les maîtres de conférence et les étudiants puissent passer du temps dans une autre institution, afin d'acquérir de nouvelles perspectives et informations, tout en partageant et en développant leurs compétences et celles de leurs pairs. Les avantages suggérés de ce programme d'échange ont été énumérés comme suit : i) Une meilleure exposition et donc le développement plus ancré et holistique de l'étudiant ii) La création de solidarité au sein de la confrérie des forestiers.

SÉMINAIRE SUR LE CADRE DE GESTION DURABLE DES FORÊTS POUR L'AFRIQUE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE (2020-2030)

La Commission de l'Union africaine a présenté le nouveau « **Cadre de gestion durable des forêts (GDF) pour l'Afrique (2020-2030)** » aux membres de la Commission. Les pays membres ont soutenu la stratégie et apprécié le processus participatif qui a débouché sur le cadre. Le cadre est basé sur 5 priorités principales qui sont : (1) Rehausser la valeur des forêts, la production durable, la transformation, les marchés et les échanges des produits forestiers et les services écosystémiques ; (2) Développer la gestion des capacités et du savoir pour la GDF ; (3) Formuler des politiques et des cadres institutionnels favorables à la GDF ; (4) Restaurer les forêts et paysages dégradés pour développer la résilience et des moyens d'existence durables ; et (5) Créer des partenariats et mobiliser les ressources pour réaliser la gestion durable des forêts.

Alors que la Commission de l'Union africaine poursuivra son rôle de plaidoyer, de création de partenariats, de développement des capacités et de mobilisation des ressources, la mise en œuvre du Cadre sera nécessaire sur le terrain et sera initiée par les pays membres. Les pays membres ont demandé à l'Union africaine de mobiliser d'autres secteurs et de solliciter leur appui pour lutter contre la dégradation des forêts et établir un plan de financement du Cadre axé sur les ressources propres des pays.

Les stratégies forestières existantes coordonnées sous la bannière des Communautés économiques régionales (la SADC, l'IGAD, la CEDEAO, la COMIFAC) sont des éléments

constitutifs et complémentaires au cadre continental de l'Union africaine, contribuant ainsi à sa mise en œuvre.

MODÈLES COMMERCIAUX DURABLES POUR LES CHAINES DE VALEUR FORESTIÈRES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : LE CHARBON DE BOIS, LES GOMMES ET RÉSINES

Les présentations et discussions de cette session ont souligné que la nature informelle des chaînes de valeur forestières présente des défis. Ces défis nécessitent des politiques favorables, des cadres juridiques et institutionnels fournissant des incitations claires et adéquates en vue de soutenir le développement de ces chaînes de valeur dans l'économie nationale. Le développement de ces chaînes de valeur permettra de générer et de tirer davantage de bénéfices économiques des produits pour les communautés locales et les économies nationales. À l'heure actuelle, les acteurs communautaires locaux ne profitent pas de la totalité des avantages des chaînes de valeur et les gouvernements nationaux ne perçoivent pas ces bénéfices à travers les taxes. Les opportunités économiques et d'emploi offertes par les chaînes de valeur forestières sont de fortes incitations pour les gouvernements nationaux à intervenir dans les chaînes de valeur à travers les politiques et d'autres cadres d'appui, qui non seulement motiveraient les divers acteurs à devenir plus efficaces, mais également officialiseraient les opérations et leur durabilité le long des chaînes de valeur.

Alors que les rôles des femmes, des hommes et des jeunes dans les sous-secteurs des gommés et résines ainsi que du charbon sont clairs et visibles, les contraintes auxquelles ils sont confrontés en matière de la récolte de ces gommés et résines, la récolte du bois et sa transformation en charbon, peuvent affecter de manière négative la durabilité des ressources forestières et arborées. Ils utilisent des outils et technologies rudimentaires qui entraînent une faible récupération du produit vendable dans ses phases initiales de transformation, et donc produisent des déchets considérables. Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de développer les capacités afin d'améliorer leurs technologies de récolte et de transformation de manière à réduire le gaspillage des ressources.

Un nouveau projet sur le renforcement de la résilience des populations dans la zone de la Grande muraille verte en République du Soudan à travers l'amélioration des chaînes de valeur des gommés et résines sera bientôt lancé. Ce projet offre une opportunité considérable pour améliorer la production des gommés et résines dans ce pays. La République du Soudan a été le premier exportateur de gommés et résines provenant d'Afrique (*Acacia Senegal* et *A. seyal*). En conséquence, une amélioration de leur production et commercialisation contribuerait considérablement au bien-être de la population et au revenu national.

L'éducation formelle des acteurs ne constitue pas un frein à leur entrée dans la chaîne d'approvisionnement du charbon. Toutefois, il est de plus en plus manifeste que pour que les acteurs puissent participer de manière efficace à la commercialisation du charbon, il est important pour eux, et surtout pour les femmes, de comprendre la dynamique du marché du produit et de se positionner stratégiquement pour assurer le succès de leur entreprise. La formation serait donc essentielle, en particulier pour les femmes et les jeunes qui dominent la phase de vente afin de les autonomiser à participer à toutes les activités de la chaîne de valeur, et

en particulier aux phases de production et de transport de la chaîne d'approvisionnement qui sont actuellement dominées par les hommes.

La contribution économique de la filière du charbon est notable dans les pays étudiés et cette contribution pourrait être consolidée au moyen de groupes d'acteurs organisés. En outre, d'autres options de moyens d'existence devraient faire partie des mesures visant à soutenir le secteur du charbon parce que le charbon seul ne saurait satisfaire toutes les exigences des acteurs, encore moins les sortir de la pauvreté.

L'analyse de l'impact de l'interdiction de la production de charbon dans les pays étudiés, indique qu'elle a entraîné le passage en contrebande du charbon en provenance d'autres pays. Il est donc important de reconnaître le fait que le charbon est peut-être la seule source d'énergie disponible. Il se pourrait que d'autres options énergétiques soient inaccessibles, et que la demande soit ainsi satisfaite par des voies illégales. Ce commerce transfrontalier du charbon requiert une approche régionale de la chaîne de valeur, en particulier lorsque l'impact de l'interdiction dans un pays pourrait avoir des répercussions néfastes sur les pays voisins d'où provient le charbon illégal.

ÉCONOMIE DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE DU SUD : LIBÉRER LES CHAINES DE VALEUR DE LA FAUNE SAUVAGE ET DE LA PROSPECTION BIOLOGIQUE/COMMERCE BIOLOGIQUE AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS

Une base de ressources de biodiversité florissante offre des services écosystémiques et est essentielle pour assurer des moyens d'existence durables. Le Programme Économie de la biodiversité de l'Afrique du sud est révolutionnaire en ce qu'il tente de révéler les opportunités au sein des chaînes de valeur de la faune sauvage, de la biotransformation/bio-commerce et de l'écotourisme. La localisation de la chaîne de valeur permet de stimuler l'absence d'innovation commerciale, de retenir et de développer la base des compétences, de contribuer au produit intérieur brut et de créer des opportunités d'emploi pour les communautés locales. Cet événement parallèle a partagé les éléments suivants:

- Les sous-secteurs prioritaires de l'Afrique du sud, notamment la faune sauvage, l'écotourisme et la bioprospection/biocommerce dans le secteur général de l'économie de la biodiversité ;
- Les mécanismes d'appui actuels pour les Petites, moyennes et micro-entreprises (PMME) de l'Afrique du sud dans le Secteur de l'économie de la biodiversité ;
- Les opportunités pour les PMME dans les sous-secteurs susmentionnés ; et
- Les plans du pays pour assurer l'adaptation au changement climatique et pour intégrer les changements climatiques dans d'autres plans de conservation/utilisation durable de la biodiversité.

Les principales conclusions de l'évènement parallèle incluent les **messages clés suivants** :

- Plusieurs opportunités existent dans le Secteur de l'économie de la biodiversité. En particulier pour le secteur de la bioprospection/biocommerce, le Marula est utilisé depuis des générations pour produire essentiellement des boissons et a soutenu les moyens d'existence des communautés pendant des années. Actuellement, cet arbre est utilisé dans le secteur cosmétique pour fabriquer divers produits y compris les huiles de tissus. Cette

entreprise arboricole a contribué à la création d'emplois, au développement et à l'autonomisation des communautés rurales, au développement et au transfert des compétences, ainsi qu'à la croissance économique.

- D'un autre côté, le secteur de la faune sauvage a offert des opportunités aux communautés d'établir des partenariats fructueux avec le secteur privé afin de développer leurs entreprises basées sur la faune sauvage. En particulier dans les communautés ayant acquis des terres grâce au processus de redistribution des terres, cela leur a permis non seulement de devenir propriétaires terriens mais également de participer pleinement aux opportunités économiques et de développer les compétences nécessaires pour diriger ces entreprises.
- Le rôle vital des Institutions de recherche et de développement pour ce qui est d'appuyer les communautés et les guérisseurs traditionnels à réaliser complètement la valeur économique de leurs ressources naturelles et de leur savoir traditionnel associé.
- Divers mécanismes d'appui (financier et non-financier) sont disponibles pour les PMME dans le secteur. Ceux-ci incluent l'appui offert par diverses institutions gouvernementales/publiques dont : l'Infrastructure : les clôtures des safaris ; les plans commerciaux/études de faisabilité ; les formations/développement des capacités ciblées dans les domaines du développement d'entreprise, les Opportunités dans le secteur de l'économie de la Biodiversité, de l'Appui sectoriel apporté à l'économie de la biodiversité par les Organisations d'appui aux entreprises, de la Gestion durable des ressources (culture et récolte), la conformité : Politiques et législations ; l'accès au marché et les liens commerciaux ; les Services vétérinaires et le dénombrement du gibier ; les structures assurant l'équité des transactions commerciales ; le renforcement de la gouvernance.
- Les communautés qui ont acquis leurs terres grâce au programme de redistribution des terres ont reçu un investissement du secteur privé qui les a aidées à couvrir les coûts opérationnels/de marketing et d'autres coûts opérationnels, et complète l'appui déjà apporté par le gouvernement dans ces communautés.
- L'Afrique du sud a une longue histoire d'inégalité et d'exclusion de certains groupes de la participation à l'Économie de la biodiversité générale. En conséquence, plusieurs initiatives ont été adoptées pour rectifier cette situation, par exemple à travers le programme Populations et Parcs. Ce programme a été établi pour assurer que les communautés riveraines des aires protégées disposent des opportunités nécessaires pour bénéficier des activités économiques qui se déroulent au sein des zones protégées, et qu'elles sont autonomisées au moyen des programmes qu'elles administrent.
- Bien que la nécessité de développer ces économies dans les zones rurales en difficulté soit indéniable, le gouvernement reconnaît les risques environnementaux associés à ces économies, d'où les efforts pour assurer que ces activités économiques soient menées de manière durable. Divers plans ont ainsi été développés pour assurer la conservation de la biodiversité, y compris des Plans d'adaptation au changement climatique qui ont été élaborés pour divers biomes. Les plans d'adaptation requièrent de donner la priorité aux options d'adaptation les plus importantes au sein de chaque biome pour développer les capacités d'adaptation de la biodiversité, des écosystèmes et des populations résidant dans ces biomes.

GESTION DES FEUX (FEUX PRESCRITS) ET CONSÉQUENCES CONNEXES SUR LA BIODIVERSITÉ

Le feu est un facteur essentiel pour les changements écosystémiques au sein du paysage africain et constitue l'un des outils les plus efficaces dont disposent les gestionnaires pour réaliser leurs objectifs en matière de biodiversité, de valorisation et de sécurité. Les feux prescrits, ou encore le brûlage prescrit ou brûlage contrôlé, est une forme de gestion des terres qui consiste à brûler la végétation intentionnellement. Un seul brûlage prescrit peut produire des avantages multiples. Par exemple, un brûlage prescrit qui consomme plus de combustible mort qu'il n'en crée, réduira le risque d'incendie et, avec peu ou pas de modifications, améliorera l'habitat faunique. Dans la quasi-totalité des cas, le brûlage prescrit améliore l'accès. Les feux prescrits contribuent à réduire les dégâts catastrophiques causés par les feux de forêt sur les terres et les communautés environnantes en réduisant en toute sécurité les quantités excessives de broussailles, d'arbustes et d'arbres ; en encourageant la nouvelle pousse de plantes autochtones; et en préservant les nombreuses espèces végétales et animales dont les habitats dépendent des feux périodiques. Toutefois, il est essentiel de comprendre les effets des feux prescrits sur la biodiversité dans les aires protégées pour assurer la réduction des risques d'incendie et la préservation d'écosystèmes sains en faveur des communautés. L'objectif de cet événement parallèle était de partager la base de savoirs existante résultant des recherches menées par le programme *Working on Fire* et du Parc national Kruger sur les effets de la gestion des feux (feux prescrits) sur la biodiversité.

Durant cet événement, les orateurs ont présenté :

- Un aperçu de la gestion des feux au Parc national Kruger. Une longue histoire et l'apprentissage et la mise en lumière de l'importance de la recherche à long terme influençant les politiques de lutte contre les incendies ;
- Des résultats qui ont démontré que les arbres de savane sont adaptés au feu et peuvent résister aux incendies. En outre, la présentation a reconnu l'importance du feu pour les écosystèmes de savane ;
- Des techniques élaborées, robustes et rapides visant à identifier les biocombustibles sur de grandes superficies afin de faciliter le brûlage précoce.

Afin de soutenir les bonnes politiques de lutte contre les incendies, il est vital de combiner la recherche et la science. La sensibilisation sur les feux est très importante à tous les niveaux (communautés, écoles, aires protégées, etc.) et partout où les humains s'avèrent être la source principale des feux en Afrique.

L'évènement parallèle a souligné que tout comme la « pluie » est cruciale pour la survie de la forêt amazonienne, le « feu » l'est également pour la savane. Il ne s'agit pas de réprimer le facteur principal qui a façonné le paysage de l'Afrique australe mais plutôt d'utiliser les feux (traditionnels et prescrits) au profit du paysage et de la savane qui est un biome qui entretient les populations, les moyens d'existence, l'écotourisme et les tout derniers vestiges de la mégafaune africaine.

LA DÉCENNIE DE L'ACTION : RESTAURATION POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET POUR DES MOYENS DE SUBSISTANCE ET DES PAYSAGES RÉSILIENTS EN AFRIQUE

L'évènement parallèle a été une occasion pour les organisations partenaires notamment l'AUDA-NEPAD, la Commission de l'Union africaine, la SADC, la Société pour la restauration écologique (SER), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la FAO et les pays membres (Burkina Faso, Éthiopie et Maurice) et le Représentant du Président du groupe de travail de la Commission des forêts (COFO) sur les Forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, de souligner **l'engagement et l'état de préparation de l'Afrique** quant à la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes au moyen des initiatives panafricaines en cours telles que l'AFR100 (depuis 2015) et la Grande muraille verte africaine tant dans la zone du Sahara-Sahel (depuis 2007) que dans la région de la SADC, ainsi que les initiatives nationales.

Ils ont considéré la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes (2021-2030) menée conjointement par la FAO et le PNUE comme une opportunité en or pour l'Afrique de promouvoir et d'élargir la restauration afin de pallier la dégradation avancée des écosystèmes terrestres et marins, générant des interventions supplémentaires visant à soutenir la matérialisation des engagements politiques, tirant parti de la demande publique pour l'action sur des questions telles que le changement climatique, la perte de biodiversité, et leurs impacts sur les économies et les moyens d'existence, en particulier pour les communautés vulnérables. Ils ont mis en évidence l'importance de favoriser la collaboration entre la Décennie des Nations unies sur la restauration des écosystèmes et la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) menées conjointement par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la FAO, ainsi que les initiatives nationales des Pays les moins avancés sous l'égide de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le volet Afrique de la Société pour la restauration écologique (SER) en cours de formulation.

En Afrique, la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes profitera des engagements anticipés et des mouvements panafricains en faveur de la restauration, tirant parti des plans et initiatives existants suivants :

- Le Programme d'Action Pan-Africain sur la Restauration des Ecosystèmes pour une Résilience Accrue approuvé lors du Sommet ministériel africain sur la biodiversité le 13 novembre 2018 à Charm el-Cheikh en Égypte, fournit le cadre de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. L'Agence de développement de l'Union africaine, AUDA-NEPAD, coordonne le Programme d'action panafricain qui a été élaboré en prévision de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.
- L'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100) est une initiative menée par les pays et lancée en 2015 dans le but de restaurer 100 millions d'hectares de paysages déboisés et dégradés en Afrique d'ici à l'an 2030. L'initiative connecte les nations africaines participantes avec l'appui technique et financier de différents partenaires pour mettre à l'échelle la restauration sur le terrain et exploiter les avantages connexes, notamment le bois de feu, la sécurité alimentaire, la conservation de la biodiversité, la résilience face au changement climatique, et la réduction de la pauvreté

causée par l'utilisation durable des produits forestiers et des services écosystémiques. À ce jour, 29 pays ont pris l'engagement solennel de restaurer un total de 125 millions d'hectares en Afrique dans le cadre de l'AFR100.

- L'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel approuvée depuis 2007 par l'Union africaine, est une initiative soutenue par les Chefs d'état et de gouvernement de plus de 20 pays au nord et au sud du Sahara qui tente de renforcer la résilience et la prospérité des peuples des zones arides en Afrique en préservant et en renforçant la résilience de l'agriculture, de l'élevage, des pêches, de la foresterie et des systèmes de production agroforestière face au climat dans les zones arides de l'Afrique autour du Sahara. Cette initiative est actuellement en cours d'expansion à l'Afrique australe sous la coordination de la SADC.

Les membres du groupe de discussion (partenaires et pays membres) ont présenté l'avancement de la mise en œuvre des initiatives panafricaines (telles que la Grande muraille verte et l'AFR100) ainsi que les expériences, leçons et défis des pays. Ils ont souligné l'importance et l'urgence de créer des liens entre ces diverses initiatives avec l'appui des partenaires, notamment la FAO, et la nécessité de forger à cet effet une collaboration intersectorielle et multipartite au niveau des pays.

ÉTAT DE L'ENSEIGNEMENT FORESTIER EN AFRIQUE/PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AUX POLITIQUES FORESTIÈRES ET À LA PRISE DE DÉCISION EN AFRIQUE

Cette session était inspirée par la nécessité d'intégrer la voix des jeunes dans les processus politiques forestiers en Afrique et de créer des opportunités pour la jeunesse dans les divers processus de restauration des forêts et des paysages en cours en Afrique. En outre, les jeunes ont partagé leur vision de l'avenir de la foresterie en Afrique et comment ils perçoivent leur propre rôle dans ce secteur.

Les tendances actuelles montrent que les groupes axés sur les jeunes en Afrique ne sont pas suffisamment inclus dans la conception et la mise en œuvre des initiatives régionales et nationales visant à résoudre les nombreux problèmes forestiers et environnementaux auxquels est confronté le continent. Cette situation a fait perdre l'opportunité de partager les perspectives et innovations initiées par les jeunes, ce qui crée une lacune claire dans les politiques.

La session a donné lieu à des discussions en tables rondes sur la lacune mentionnée afin d'évoquer les préoccupations et recommandations des jeunes/étudiants et d'inclure ces derniers dans les processus établis et d'exploiter leur potentiel extraordinaire. Les points de discussion clés étaient les suivants : l'emploi des jeunes dans la foresterie, l'enseignement et l'encadrement forestiers et le développement des capacités pour que les jeunes puissent guider le secteur forestier.

Principaux résultats et recommandations à l'attention de la Commission :

- Établir une subvention de mobilité pour les jeunes afin de faciliter l'échange de savoirs et d'expériences en matière de programmes de développement relatifs à la foresterie en Afrique.

- Établir un comité consultatif de l'enseignement forestier et un conseil d'administration pour éclairer le développement de l'enseignement forestier informel et formel et son intégration aux programmes de développement. Le premier ciblerait les jeunes sans qualifications, et le dernier les universitaires.
- Établir un Programme spécial de développement des capacités et renforcer les capacités existantes pour les jeunes du secteur de la foresterie, et une subvention pour soutenir les activités des jeunes qui complètent le secteur forestier en Afrique.
- Intégrer les jeunes dans diverses politiques et programmes de développement relatifs à la foresterie en Afrique.

PRATIQUE DE L'AGROFORESTERIE : PROMOUVOIR LES UTILISATIONS MULTIPLES DES TERRES POUR LA CONSERVATION ENVIRONNEMENTALE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'évènement parallèle a mis l'accent sur le développement de la Stratégie agroforestière en Afrique du sud afin de promouvoir plusieurs utilisations des terres au profit des producteurs et planteurs et des communautés vivant dans les forêts et aux environs de celles-ci.

Les thèmes suivants ont été présentés :

- Le Cadre de la Stratégie agroforestière (Tebogo Mathiane, Directeur, Petite sylviculture, Département de l'Agriculture, des forêts et des pêches, Afrique du sud)
- L'étude sur l'évaluation de l'impact socioéconomique et environnemental dans la province du Limpopo (Phokele Maponya, Chercheur principal, Développement de la petite agriculture et des entreprises, Conseil pour la recherche agricole, Afrique du sud)
- L'étude de cas sur la pratique de l'agroforesterie dans la province du Limpopo, ou les Partenariats durables – Partenariat de collaboration sur l'agriculture de conservation, Projet Exploiter la grande agriculture sempervirente pour l'Afrique australe (BLEANSA)-ICRAF (Netshivhodza, Directeur adjoint : Gestion des ressources naturelles, Département de l'agriculture et du développement rural de Limpopo, Afrique du sud).
- La phase pilote de l'agroforesterie en Afrique du sud (Takalani Tahulela ; Chargé de recherche : *South African Forestry Company Limited*)
- Une perspective des bénéficiaires (Nyadzani Sida, Leader de projet : *Projet Dimani Agroforestry*)

Les principaux problèmes mentionnés sont les suivants : « Comment le système peut-il promouvoir la gestion participative des forêts » et « Comment résoudre les problèmes de sécurité alimentaire des ménages pour les petits planteurs » qui doivent attendre longtemps pour leur récolte.

L'accent a été mis sur la nécessité d'établir des projets pilotes en collaboration avec les universités, les organisations de recherche et les secteurs de l'agriculture et des forêts avant la mise en œuvre. Des points de vue des bénéficiaires, les participants ont souligné entre autres questions et enjeux à prendre en compte, la formation et le développement des capacités des

agents de vulgarisation sur l'agroforesterie, le changement de mentalité pour la contribution à la gestion durable des forêts et l'agriculture de conservation.

CRÉER DES APPROCHES INNOVANTES POUR RÉDUIRE LES CONFLITS ENTRE L'HOMME ET LA FAUNE ET AMÉLIORER LA COLLABORATION MULTISECTORIELLE EN AFRIQUE

Les conflits homme-faune (HWC) sont un problème qui prend de l'ampleur pour les communautés et les peuples vivants autour des réserves forestières et des aires protégées et à la lisière de celles-ci. Les impacts causés par les HWC sont légion, notamment la destruction des ressources forestières, le ravage des cultures et des exploitations, la mort (pour les humains, le bétail et la faune). Cet événement parallèle a été organisé pour rendre compte de la suite apportée à la recommandation adressée à la FAO par la session précédente de la CFFSA, appelant à partager les bonnes pratiques et les solutions innovantes sur les HWC entre les pays et les institutions dans la région Afrique.

L'évènement parallèle était structuré en deux parties. La première partie a comporté deux présentations transmises par vidéo par les fonctionnaires de la FAO experts en faune sauvage/aires protégées et en santé animale/élevage. Ces présentations ont consisté en :

- Un aperçu des HWC en Afrique et la solution apportée par la FAO aux questions relatives aux HWC
- Une présentation de l'approche « Une seule santé » et une discussion des facteurs des situations d'urgence sanitaire et des impacts sur la faune sauvage, la biodiversité, le bétail et les populations.

La seconde partie était structurée sous forme de table ronde. Les panelistes représentant le Kenya, le Zimbabwe et la Commission de l'Union africaine ont partagé les pratiques et les solutions innovantes actuellement appliquées pour lutter contre les HWC et les gérer dans leur pays/régions respectifs. Les panelistes ont présenté des interventions et initiatives multisectorielles visant à élargir ces pratiques au-delà des frontières de leurs pays.

Les panelistes et les participants à l'évènement ont observé que les HWC sont un défi commun et requièrent une approche conjointe et une collaboration intersectorielle. Au nombre des diverses raisons de la persistance des HWC, il y a :

- Les établissements humains, l'expansion des zones de culture et le blocage des corridors fauniques et du passage des animaux ;
- L'accès insuffisant aux points d'abreuvement pour les animaux et la faune sauvage, l'empiètement des aires protégées ;
- Le changement climatique (changement des régimes d'habitat et de pâturage)
- L'accroissement des populations fauniques ;
- Les défis liés à l'utilisation des terres en raison de l'expansion de l'agriculture et des établissements et terres de pâturage avec le bétail.

Les pays ont pris des mesures telles que la sensibilisation et les campagnes bénéficiant aux communautés, la translocation des animaux, la mobilisation des communautés et la promotion des initiatives non-fauniques pour faciliter d'autres options de moyens de subsistance tels que l'écotourisme et le financement d'autres activités telles que le forage de puits, etc. Les mesures prises pour résoudre ces problèmes incluent entre autres, la collaboration avec les communautés, l'utilisation de scouts de la faune et l'établissement de mécanismes de réponse, la construction de clôture, les campagnes médiatiques (communiqués de presse), la collaboration avec d'autres secteurs et la mise en œuvre de la protection des corridors de la faune sauvage.

Au nombre des autres mesures prises pour résoudre ces problèmes : la formulation de stratégies HWC dans un nombre de districts/aires protégées, la réduction du cheptel et l'intensification de la lutte contre les zoonoses en conjonction avec le secteur de l'élevage. Actuellement, les pays passent en revue les initiatives de CAMPFIRE et continuent de collaborer avec les secteurs fonciers.

Le Représentant de la Commission de l'Union africaine a souligné le besoin d'intensifier les solutions innovantes qui peuvent réussir au niveau transfrontalier, telles que l'approche « Une seule santé » et la nécessité pour chaque pays de mettre en œuvre les protocoles sur la circulation des animaux et du bétail, et pour l'établissement de corridors pour la faune de manière à permettre à la nature et à la faune sauvage de coexister et continuer de produire des avantages pour les populations et l'environnement. Il a appelé les pays africains à continuer de collaborer et à partager les expériences sur les HWC.

Il existe plusieurs approches innovantes sur le continent. Ces approches sont prêtes à être utilisées et adoptées par les pays. L'approche « Une seule santé » pourrait produire divers avantages et solutions au problème, en particulier en luttant contre les maladies et les impacts causés par les interactions entre le bétail, les humains, la faune sauvage et l'environnement/les écosystèmes naturels tels que les forêts. Les HWC nécessitent une approche multisectorielle et requièrent que le secteur de la faune sauvage aille au-delà de la formulation d'une stratégie HWC au niveau du site ou de l'aire protégée, et invite et sollicite d'autres secteurs pour unir les efforts. Prenant note des expériences partagées par les pays (panelistes) et les mesures prises pour résoudre les HWC, les participants ont recommandé de créer un réseau pour faciliter des échanges supplémentaires entre les pays.

LE CONCEPT DE LA GESTION PARTICIPATIVE DES FORÊTS

Deux présentations ont servi de base pour la discussion. Le DAFF représenté par M. Matsea Steven, a présenté sur les événements marquants, notamment l'évolution de la législation qui a débouché sur l'adoption de la gestion participative des forêts comme outil de gestion durable des forêts. Dr. Jérémie Mbairamadji de la FAO a présenté le thème : « Révéler le potentiel de la foresterie communautaire : Leçons tirées de 40 ans d'expérience mondiale ». La présentation a mis l'accent sur les conclusions principales d'un examen de l'étendue et de l'efficacité de la Foresterie communautaire effectuée par la FAO. Les arguments ont été corroborés par une bibliographie abondante sur la foresterie communautaire et les facteurs dont l'impact est notable sur les forêts et les moyens d'existence locaux.

Le représentant de MTO, M. Andrew Warren, Responsable de la sécurité, a partagé des cas de succès sur la collaboration avec les communautés dans la lutte contre les activités illégales. Le point marquant est le fait que cette approche leur a permis de réduire de 60 % le vol de bois. La question sur comment développer de bonnes relations avec les communautés riveraines des plantations a été jugée essentielle pour lutter contre les activités illégales, en particulier le vol de bois dans les plantations. Un autre facteur qui a été souligné concerne les investissements dans les technologies en appui aux initiatives de sécurité. Six étapes ont été identifiées comme cruciales pour les initiatives de mise en œuvre. Ce sont : le partage d'informations avec les acteurs affectés ; la formation du personnel de sécurité ; le placement approprié du personnel ; l'acquisition de technologies adéquates pour faciliter la mise en vigueur et l'équipement, les incidents et la planification préalable.

À l'inverse du cas de succès, un représentant des Associations de propriétés collectives (CPA) a partagé leurs frustrations, notamment l'absence d'appui de la part des autorités compétentes dans le département et la police. Certains membres de la communauté volent le bois et le revendent aux scieries locales à un prix inférieur au cours du marché. Les Associations de propriétés collectives sont des institutions immobilières établies au titre de la Loi No. 28 de 1996 (CPA Act) portant sur les Associations de propriétés collectives. Les bénéficiaires des programmes de réforme, de restitution et de redistribution des terres qui souhaitent acquérir, détenir et gérer des terres en tant que groupe, peuvent établir des entités légales à cet effet. Les CPA n'ont toujours pas reçu les titres de propriété et considèrent donc qu'elles n'ont pas de pouvoir sur les terres. Ces difficultés mettent en péril le succès des programmes de réforme, de restitution et de redistribution des terres.

Une discussion a suivi sur les moyens de pallier cette situation. La question du régime foncier et de modèles de propriétés lorsque la terre a déjà été restituée aux ayants droit, demeure un sujet de préoccupation. Les facteurs de succès en matière de gestion conjointe des forêts reposent sur la garantie des droits fonciers, la création d'un environnement propice et d'une administration coopérative. En outre, les participants ont recommandé un examen par les pairs, mené en collaboration avec MTO et les communautés riveraines confrontées aux défis, et la mise en œuvre des politiques et stratégies favorables actuelles aux niveaux régional et national.

LA BIODIVERSITÉ POUR LES SOCIÉTÉS EN AFRIQUE

Richard Sowry a souhaité la bienvenue aux participants de l'évènement parallèle provenant de divers pays africains. Il a expliqué que l'objectif de l'évènement est de faciliter le dialogue sur le potentiel des ressources de la biodiversité, à produire des résultats positifs en matière d'utilisation des terres qui contribuent non seulement à surmonter les défis du développement socioéconomique des pays en développement, mais également à améliorer la conservation de sa biodiversité riche.

La première présentation par Lizanne Nel a souligné qu'une approche intégrée est requise dans le contexte de la conservation de la faune sauvage et des ressources forestières en Afrique, et du développement socio-économique des pays en développement. Beaucoup de personnes dans les pays en développement sont confrontées à la pauvreté, au chômage et aux environnements dégradés et les gouvernements tentent désespérément de stimuler un développement social et

économique rapide. L'approche typique des gouvernements qui est de suivre une approche de compromis entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux n'est toutefois pas viable. Alors que la concurrence pour les terres s'intensifie, la pression sur les zones naturelles restantes et les écosystèmes fonctionnels s'accroît. Cependant, ces zones sont cruciales non seulement parce qu'elles fournissent les moyens de subsistance de base pour les communautés rurales marginalisées, mais fournissent également des services écosystémiques d'une importance vitale pour les économies des pays.

La contribution des initiatives de collaboration du gouvernement et du secteur de la faune sauvage en Afrique du sud au développement d'une économie de la faune sauvage dynamique et inclusive a été brièvement présentée. Cette contribution a permis de convertir la valeur des ressources écosystémiques et fauniques en résultats positifs de l'utilisation des terres qui non seulement contribuent à la conservation de la biodiversité, mais également favorisent le développement socio-économique de manière responsable au profit des générations actuelles et futures. Cela est particulièrement vrai pour les écosystèmes des zones arides où les communautés sont grandement affectées par la vulnérabilité environnementale et la pauvreté et où d'autres options d'utilisation des terres sont souvent limitées.

L'un des facteurs de succès les plus importants est le « langage » de communication. Il a été démontré comment l'abandon du terme « protectionnisme » au profit de l'expression « planification intégrée de l'utilisation des terres » a conduit à une meilleure appropriation politique en faveur de la conservation de la base des ressources naturelles. Il était manifeste que lorsque les politiciens et les décideurs comprennent le message, ils tentent alors d'inclure pleinement l'économie de la faune sauvage dans le processus de décision politique et les transactions commerciales.

Louise Swemmer a discuté comment l'abandon des approches de conservation exclusive au profit des approches socio-écologiques inclusives a facilité l'utilisation durable des ressources naturelles et culturelles au sein des aires protégées à l'aide de trois objectifs de durabilité : le maintien de l'intégrité écologique, la viabilité économique et la promotion de la pertinence sociale. Le travail effectué au Parc national Kruger a été présenté, démontrant comment les premières approches de conservation telles que les politiques d'enlèvements forcés et d'accès restreint ont eu pour résultat la suppression des humains en tant que pilotes des processus écosystémiques au sein du Parc. Cela a sûrement contribué à la dégradation de l'écosystème en raison de la sous-exploitation ou de l'impact humain réduit. Les participants ont discuté du rôle de ces politiques dans la dégradation sociale, politique et économique des droits des communautés et de leurs opportunités d'accès à la conservation et aux avantages qui en découlent, ce qui a entraîné une érosion des connexions entre les humains et la nature, des rapports entre les humains et les parcs, et un déclin de la résilience socio-écologique.

Les projets d'utilisation des ressources extractives actuellement exécutés dans le Parc (vers mopane, paille, produits médicinaux et viande) ont été discutés pour déterminer comment et dans quelle mesure ces projets ont restauré la fonctionnalité du système naturel et social.

Le repositionnement de la faune sauvage et des aires protégées comme composantes de l'économie de la faune sauvage requiert également une nouvelle approche pour équiper les

communautés du savoir, du leadership et des compétences appliquées nécessaires pour préserver et protéger les ressources naturelles et la biodiversité de l'Afrique de manière viable, inclusive et réussie du point de vue économique. Dr. Richard Ferguson et Sboniso Phakathi se sont épanchés sur le développement du capital et les approches pour équiper les personnes du savoir et des compétences appliquées nécessaires pour exploiter les opportunités qu'offre une économie de la faune sauvage dynamique. Les initiatives du *Southern African Wildlife College* en Afrique ont été débattues, notamment les programmes de développement de la jeunesse. L'importance des programmes académiques officiels mais également des approches d'apprentissage par la pratique a été mise en évidence.

Les participants ont exprimé leur appui pour cette approche innovante et intégrée visant à dévoiler les opportunités socio-économiques pour les peuples africains en révélant les avantages nets tirés des aires fauniques, tout en stimulant l'économie. Il a été convenu que l'avenir de l'Afrique est inextricablement lié au bien-être des africains ruraux qui paient le plus lourd tribut de la vie avec la faune sauvage, mais profitent généralement très peu de cette coexistence du point de vue économique.

Les participants ont fait montre d'un intérêt particulier pour l'effet que l'abandon du terme « protectionnisme » au profit de l'expression « planification et développement intégrés de l'utilisation des terres » a eu sur l'amélioration de l'appropriation politique de la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées, et comment cela peut aider à surmonter les défis de la pauvreté, du chômage et de la vulnérabilité environnementale. Des inquiétudes ont toutefois été exprimées quant au fait que très peu de chargés de programmes de conservation et de développement en Afrique sont capables de dialoguer avec les acteurs concernés dans le « langage » requis favorable à cette approche intégrée. Il a été suggéré que les opportunités et enjeux identifiés soient communiqués au Secrétariat et à d'autres plateformes pertinentes afin d'accélérer des engagements plus poussés entre les divers acteurs et les pays dans la mesure où des solutions intégrées qui autonomisent les décideurs et les communautés et qui favorisent l'action collective sont nécessaires.

*Annexe F***RAPPORT DE SYNTHÈSE DES VISITES DE TERRAIN**

Ce résumé est basé sur la compilation de rapports préparés par les rapporteurs volontaires et soumis au Secrétariat par le comité local d'organisation.

VISITE SUR LE TERRAIN 1 : PLANTATION DE TWEEFONTEIN ET GESTION DU FEU, SABIE**Contexte général : Présentation de SAFCOL et de la Plantation de Tweefontein**

SAFCOL (*South African Forestry Company Limited*) est une société forestière d'État établie en 1992 par la Loi 128 de 1992 portant établissement de la gestion et du contrôle des forêts publiques. Les objectifs de la société sont le développement à long terme de l'industrie forestière en harmonie avec les pratiques de gestion commerciale reconnues.

Les plantations opérationnelles de SAFCOL sont dispersées dans trois régions et trois provinces, notamment Limpopo, Mpumalanga et KwaZulu-Natal avec une superficie de 189 633 hectares dont 121 637 sont couverts par 15 plantations. La société produit 1,3 millions de mètres cubes de bois par an : 20% de la production est une valeur ajoutée et jusqu'à 80% de la production est vendue sous forme de matière première.

La plantation de Tweefontein a été fusionnée avec la plantation de Ceylon au début de l'année 1999. La superficie totale de la plantation de Tweefontein est donc de 25 231,61 hectares dont 13023,27 sont non-commerciaux et 12 208,36 sont boisés.

Chaîne de valeur forestière et développement socio-économique dans la Plantation de Tweefontein

La Chaîne de valeur forestière dans la Plantation de Tweefontein englobe la recherche et le développement, les pépinières d'arbres, la plantation et la stabilisation, la protection (suivi et surveillance), la récolte et la valorisation, la vente de bois d'œuvre/buches etc.

En tant que société publique, SAFCOL opère une entreprise viable du point de vue commercial tout en contribuant à réaliser le programme de développement du gouvernement. Le partenariat avec les communautés assure que la société publique et les communautés travaillent ensemble pour prioriser et combler leurs besoins de base afin d'éliminer la pauvreté, améliorer les conditions de vie et développer leurs compétences. Des Protocoles d'accord sont établis avec les communautés pour le développement mutuel, l'autonomisation économique des communautés et l'intégration de la foresterie et de l'agriculture pour les communautés à travers la mise en œuvre de divers projets sur la sécurité alimentaire, l'eau, le secteur industriel, les infrastructures sociales, la Responsabilité sociale des entreprises (Développement du fournisseur et de l'entreprise le long de la chaîne de valeur).

Gestion du feu

Les feux de brousse et de forêt constituent l'une des plus grandes menaces pour la forêt. Pour rendre la SAFCOL viable, une équipe et des stratégies de lutte contre les feux ont été mise en place, d'où le nom « Équipe de gestion des feux ». L'équipe a fait une brève démonstration de sa manœuvre de suppression du feu et l'un des éléments à considérer dans leur intervention est l'équipement de protection personnelle (EPP). En termes de stratégie, la coupe des branches à une longueur de quatre (4) mètres est appliquée pour éviter la propagation rapide du feu.

Observations et recommandations par les participants :

Les participants ont apprécié les efforts louables consentis par SAFCOL dans le cadre de l'intégration de la recherche dans les industries. Ils ont apprécié le développement excellent de la lutte contre les feux et leur gestion et ont proposé les recommandations suivantes aux équipes de la SAFCOL.

- Dans la mesure où les clones sont trop vulnérables aux diverses maladies, il serait important de mettre en place des méthodes d'urgence en cas d'infection.
- Approfondir l'étude du laboratoire en sollicitant les universitaires pour développer ou améliorer la sécurité et la stabilité des clones.
- Une intégration plus poussée des universitaires dans la recherche et le développement est nécessaire.
- Établir un organisme de culture des semences/tissus (centre de semences) pour fournir le matériel végétal aux populations.
- Créer des emplois dans les domaines de la plantation de forêts, de gestion du feu et en aval pour réduire le chômage et amortir le chômage créé par la mécanisation et accentuer la valorisation.
- Intervenir pour lutter contre les espèces envahissantes dans la plantation.
- Mettre un accent particulier sur la durabilité de l'écosystème et l'intégrer à la foresterie commerciale.
- Assurer la durabilité des projets communautaires (plus de 130 projets communautaires).

VISITE DE TERRAIN 2 : VISITE ÉCOLOGIQUE DE KRUGER

1. Parcelles expérimentales soumises au brûlage contrôlé (EBP¹)

La recherche sur les feux a débuté officiellement au Parc national Kruger (KNP²) avec l'établissement en 1954 de la Section biologique du Parc national Kruger au moyen d'une expérimentation sur le feu pour pallier le manque d'informations sur le rôle et l'influence du brûlage de la flore et de la faune dans le Parc. L'objectif initial était d'étudier l'effet de la saison des feux et de leur fréquence au sein des quatre principales communautés (ou paysages) de végétation dans le parc (Conseil des parcs nationaux, 1954).

¹ *Experimental Burn Plots*

² *Kruger National Park*

À la suite d'une analyse détaillée des EBP, les conclusions suivantes ont été formulées : l'essai ne devra plus être considéré entièrement comme une expérimentation axée sur la gestion, mais plutôt comme un test scientifique détaillé en vue de promouvoir la maîtrise des interactions entre le feu et les herbivores (les parcelles sont ouvertes au pâturage et au broutage par diverses espèces d'herbivores), les effets des différentes composantes du régime de feu sur divers éléments biotiques et abiotiques, et pour contribuer à l'ajustement des seuils de préoccupation potentielle utilisés comme seuils de gestion par le KNP. Désormais considéré comme la plus ancienne expérimentation de feu/paysage herbivore en Afrique, si ce n'est à l'échelle mondiale, l'expérience a généré un total de 112 produits (des articles revus par les pairs, des thèses et des séries de données) depuis son lancement et elle est également reconnue comme un site de recherche, de gestion et d'enseignement extrêmement utile et soutenu par le SAEON³ (Réseau sud-africain d'observation de la Terre).

2. Exclos de Nkhuhlu

L'objectif principal de ces exclos est de déterminer l'impact combiné des feux, des éléphants et d'autres herbivores sur la végétation. Les exclos seront entretenus et gérés pendant les 20 à 25 prochaines années durant lesquelles les changements seront suivis de près régulièrement. Ce dispositif offre également des opportunités idéales pour d'autres recherches sur par exemple, les relations entre les sols et les plantes, les nutriments du sol et la dynamique des populations. Sous leur forme de base, les exclos sont des aires clôturées conçues pour tenir les animaux à distance.

Dans deux localités (Nkhuhlu et Letaba), deux exclos restreignent l'accès des herbivores ; le premier est un exclos « total » (électrifié) qui exclut tous les herbivores (mangeurs de plantes) d'une taille supérieure à celle d'un lapin, et le deuxième est un « semi-exclos » composé uniquement de deux câbles et d'un fil électrique respectivement à 1,8 et 2,2 mètres du sol.

L'objectif du semi-exclos est d'exclure l'éléphant et, en vertu de sa taille, la girafe, mais de laisser passer tous les autres herbivores. Chaque exclos est divisé en deux. La première moitié brûle lorsqu'elle est exposée au feu tandis que la deuxième moitié ne brûle pas. Ces exclos s'étendent du canal fluvial jusqu'à la crête, et englobent la séquence entière des caractéristiques morphologiques du terrain et des sols, des végétations et de la petite faune associés. Cela facilite l'étude des relations entre les habitats situés le long du gradient topographique, de la crête au canal fluvial.

Durant les étapes initiales des exclos, des études de base sur la végétation ont été menées pour servir de références sur la base desquelles les changements seraient évalués. Ces études sont répétées tous les cinq ans, permettant ainsi de développer un ensemble de données chronologiques. Une collecte constante des données sur les paramètres de l'eau du sol s'effectue dans les exclos et génère des informations importantes sur le mouvement de l'eau du sol au niveau local et le long de la topo-séquence. Les points fixes et la photographie aérienne ont également été effectués pour être incorporés aux programmes de suivi à plus long terme. Un nombre de projets ont été enregistrés dans les exclos et les enclos (notamment les taux de croissance, la protection des plantes, etc.).

³ South African Earth Observation Network

3. La Tour à flux

Il s'agit d'un projet conjoint entre les chercheurs de SANParks, les Universités sud-africaines et le Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR⁴) à Prétoria, en Afrique du sud. La tour à flux abrite un système de covariance des turbulences sur un site près du Camp de Skukuza au Parc national Kruger en Afrique du sud. Les mesures météorologiques ont débuté en février 2000 et les premières mesures des flux en avril 2000. Le site est unique en ce que les instruments météorologiques sont positionnés sur une tour située entre deux types distincts de savane, une savane à *Combretum* à feuilles larges, et une savane à *Acacia* à feuilles fines.

Le site de recherche de Skukuza est au centre de plusieurs études complémentaires effectuées par des collègues de l'Afrique du sud et d'ailleurs sur la biophysique des savanes, le transfert radiatif et la biogéochimie. L'un des produits clés de la tour était son rôle de composante importante et fondée sur le site de l'Initiative régionale de recherche en Afrique australe (SAFARI-2000). Cette étude internationale est conçue pour explorer les interactions bilatérales au sein des écosystèmes de savane de l'Afrique australe entre la biogéochimie de la surface terrestre, les feux, l'utilisation et la gestion des terres, et la chimie et dynamique atmosphériques.

VISITE DE TERRAIN 3 : LOGE DE SAFARI MDLULI

La Loge de safari Mdluli est située près de Numbi Gate dans la section sud du Parc national Kruger, et a officiellement ouvert ses portes en janvier 2020.

Le terrain sur lequel la Loge Mdluli a été construite couvre 850 hectares au sud de Numbi Gate, et à l'est de la ligne de fer. Dans les années 1970, un processus de rationalisation de la frontière occidentale du Parc national Kruger a été initié le long de la ligne de fer, et ce terrain a été clôturé à l'intérieur du parc bien qu'il ne fasse pas partie de la zone officielle du parc.

En 1998, ce terrain a été restitué à la Communauté Mdluli et le titre foncier a été remis à la *Mdluli Community Trust*. Depuis lors, le concept de développement d'une loge en partenariat avec le secteur privé a été soutenu et en 2002, un rendu de décision positif a été reçu pour l'étude d'impact environnemental sur la construction d'une loge sur ce domaine.

La Loge Mdluli comprend un camp de tentes haut de gamme de 50 unités (100 lits). Ce produit est entièrement livré et offre le dîner, la chambre, le petit déjeuner et des safaris.

⁴ Council for Scientific and Industrial Research

Annexe G

**Priorités de la CFFSA à l'attention du Comité des Forêts (COFO),
du programme de travail de la FAO et de la Conférence Régionale pour l'Afrique (CRA)**

**Recommandations de la CFFSA22 au Programme de travail de la FAO en foresterie, relatives à l'ordre du jour de
de la session présente**

<i>Domaine /action pour le programme de travail de la FAO</i>	<i>Priorité (haute, moyenne, faible, désaccentuée)</i>	<i>Type (nouvelle, continue)</i>	<i>Niveau d'action (sous-régional/ régional/global)</i>	<i>Objectif stratégique (OS)</i>	<i>Objectif d'ensemble pour les forêts du PSNUF</i>
<i>Profession et éducation des jeunes et des femmes en foresterie et faune sauvage</i>					
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'état actuel des connaissances et des approches de l'enseignement dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage • Etablir un groupe de travail sur l'enseignement dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage en vue de fournir des orientations aux systèmes éducatif et professionnel en Afrique. 	<i>Haute</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 6 et 1</i>
<i>Changement Climatique</i>					
<ul style="list-style-type: none"> • aider les pays dans l'élaboration, l'analyse et la dissémination des bonnes pratiques en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques dans le secteur des forêts et du paysage, et des études de cas afin d'attirer des investissements plus conséquents pour la mise en œuvre des CDN à l'échelle régionale. 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional, sous-régional et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2, 3, 4</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au Programme global d'actions climatiques et promotion d'initiatives, projets et programmes relatifs aux forêts et appui aux pays dans le développement de propositions connexes sur les forêts et d'autres utilisations des terres pour le Fonds Vert Climat. 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional, sous-régional et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1 et 3</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les Etats membres dans les efforts de mobilisation des ressources et renforcer les capacités des pays à accéder à la finance climatique – notamment le Fonds Vert Climat (FVC) et le Fonds pour l' Environnement Mondial (FEM) – en appui à l' atténuation et à l'adaptation au changement climatique et au renforcement de la résilience. 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional sous-régional et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 4 et 6</i>

Domaine /action pour le programme de travail de la FAO	Priorité (haute, moyenne, faible, désaccentuée)	Type (nouvelle, continue)	Niveau d'action (sous-régional/ régional/global)	Objectif stratégique (OS)	Objectif d'ensemble pour les forêts du PSNUF
<ul style="list-style-type: none"> faciliter la création d'initiatives régionales multipartenaires avec les Communautés économiques régionales, comme le partenariat réussi, en cours de mise œuvre dans le cadre de l'action climatique en Afrique de l'Ouest avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest et l'Agence suédoise de développement et de coopération Internationale 	<i>Moyenne</i>	<i>Continue</i>	<i>Sous-régional</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 4, et 6</i>
Restauration					
<ul style="list-style-type: none"> appuyer les communautés locales dans leurs efforts de restauration, dans la conception et la consolidation des actions d'atténuation, comme les processus REDD+, et dans la création de paiements basés sur les résultats écosystémiques et leur mise en œuvre 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>National</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2, 3 et 4</i>
<ul style="list-style-type: none"> mobiliser des ressources, notamment à travers le FEM et le FVC, afin de contribuer à l'initiative AFR100, et à la GMV et à d'autres programmes et initiatives semblables, conformément aux priorités nationales et régionales 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional, sous-régional et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 4, 1 et 2</i>
<ul style="list-style-type: none"> préparer le rapport prévu sur la «Situation de la restauration en Afrique», dans le cadre du projet du Programme de coopération technique (TCP) régional, en collaboration avec les États Membres et les partenaires techniques et financiers de l'Initiative AFR100 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1 et 6</i>
<ul style="list-style-type: none"> aider le Secrétariat et les Membres de l'Initiative AFR100 à renforcer la coordination intersectorielle et l'engagement des différents secteurs dans les activités de restauration 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 6</i>
<ul style="list-style-type: none"> le COFO doit considérer les opportunités offertes par la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes pour déployer à grande échelle les activités de restauration des forêts et des paysages 	<i>Haute</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional et global</i>	<i>Tous les OS</i>	
<ul style="list-style-type: none"> informer le COFO des plans d'action prévus dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Global</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2, 3 et 6</i>
Arrêter la déforestation, booster la gestion durable des forêts, des chaînes de valeur et des moyens d'existence durables					
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mise en œuvre du Cadre de l'Union africaine sur la Gestion durable des forêts pour l'Afrique ((2020-2030) 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2, 3, 4, 5 and 6 (tous les objectifs)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer, en collaboration avec d'autres entités, le Dialogue intra-africain sur l'utilisation et le commerce durables des produits des forêts et de la faune sauvage 	<i>Haute</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional</i>	<i>SO2, SO4, SO3, SO1</i>	<i>Objectif 2 et 3</i>
<ul style="list-style-type: none"> aider les États Membres dans l'évaluation et l'analyse des moteurs de la déforestation et dans la formulation de stratégies pour y faire face 	<i>Haute</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional, sous-régional et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2, 3 et 5</i>

Domaine /action pour le programme de travail de la FAO	Priorité (haute, moyenne, faible, désaccentuée)	Type (nouvelle, continue)	Niveau d'action (sous-régional/ régional/global)	Objectif stratégique (OS)	Objectif d'ensemble pour les forêts du PSNUF
<ul style="list-style-type: none"> appuyer l'élaboration, l'analyse et la dissémination des bonnes pratiques de production durable de charbon de bois, et pour l'adoption de sources d'énergies alternatives 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional, sous-régional et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2 et 3</i>
<ul style="list-style-type: none"> Aider les pays dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies nationales pour le charbon de bois. 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>National</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2 et 3</i>
<ul style="list-style-type: none"> produire, en collaboration avec les pays et les organisations régionales, une étude régionale sur les perspectives forestières pour le développement durable en Afrique, qui identifie les tendances et les opportunités de valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux et des services écosystémiques 	<i>Haute</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2, 3, 4 et 6</i>
<ul style="list-style-type: none"> d'aider les pays à créer ou à consolider des partenariats entre les parties prenantes des secteurs public et privé, et soutenir des investissements à plus grande échelle en faveur d'un renforcement des industries africaines durables basées sur les forêts, en s'appuyant sur les mécanismes et les opportunités qui existent déjà, comme l'accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine 	<i>Haute</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional, sous-régional et national</i>	<i>SO2, SO3, SO4</i>	<i>Objectif 3, 4 et 6</i>
<ul style="list-style-type: none"> la FAO doit jouer un rôle actif dans la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et intensifier son aide aux organisations des producteurs agricoles et forestiers par le biais du Mécanisme Forêts & Paysans 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional, global et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2, 3, 4, 5 et 6)</i>
Biodiversité et gestion durable de la faune sauvage					
<ul style="list-style-type: none"> entreprendre les actions de suivi appropriées dans le secteur de la foresterie pour élaborer et mettre en œuvre le Plan d'action pour l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, et à fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Global</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2, 3, 5 et 6</i>
<ul style="list-style-type: none"> examiner les manières et les moyens pour aider à encourager davantage les contributions du secteur des forêts au cadre mondial de la diversité biologique pour l'après-2020 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional et global</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1 et 3</i>
<ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre le Programme de gestion durable de la faune sauvage, transposer à plus grande échelle les leçons apprises et les diffuser auprès des autres pays africains, et fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional, sous-régional, national et global</i>	<i>SO2, SO1 and SO3</i>	<i>Objectif 1, 2, 3, 4, 5 et 6</i>
<ul style="list-style-type: none"> promouvoir l'échange des connaissances à l'échelle internationale et la coordination mondiale sur les questions liées à la gestion durable de la faune sauvage, notamment à travers le Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage, selon les besoins et en fonction de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, et fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional et global</i>	<i>SO2, SO1 and SO3</i>	<i>Objectif 6 et 1</i>

<i>Domaine /action pour le programme de travail de la FAO</i>	<i>Priorité (haute, moyenne, faible, désaccentuée)</i>	<i>Type (nouvelle, continue)</i>	<i>Niveau d'action (sous-régional/ régional/global)</i>	<i>Objectif stratégique (OS)</i>	<i>Objectif d'ensemble pour les forêts du PSNUF</i>
<ul style="list-style-type: none"> préparer une étude sur le rôle de la gestion durable de la faune sauvage dans la gestion durable des forêts en Afrique, y compris dans l'intégration de la biodiversité, et l'introduire parmi les sujets à examiner dans la prochaine session de la CFFSA et du Congrès forestier mondial en 2021 	<i>Moyenne</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional</i>	<i>SO2</i>	<i>Objectif 1, 2 et 3</i>
<ul style="list-style-type: none"> renforcer les capacités en matière de gestion durable de la faune sauvage, en particulier, pour les questions liées à l'interaction humains-faune sauvage-bétail-écosystèmes, en facilitant les échanges Sud-Sud, en organisant des dialogues multi-acteurs supplémentaires, en fonction de la disponibilité des ressources extrabudgétaires, et en améliorant l'accès aux savoirs et aux instruments qui existent déjà 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Régional, sous-régional et national</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Objectif 1, 2 et 3</i>
<i>Programme d' Action et modalités de la CFFSA</i>					
<ul style="list-style-type: none"> faciliter l'échange des informations et la mise en réseau entre les groupes de travail mais aussi entre eux et le Bureau; assister le Bureau et les groupes de travail dans la préparation de leurs plans de travail et dans la cartographie des partenaires potentiels à impliquer dans les activités des groupes de travail; aider à la conception, la mise en place et l'accueil d'une plateforme numérique servant de plaque tournante pour l'échange des connaissances utiles à la Commission et aux activités des groupes de travail, créée à partir d'autres instruments existants comme le site internet de la CFFSA et la revue Nature & Faune Journal de la FAO; assister les groupes de travail dans la préparation des publications-phare (par exemple: études thématiques/prospectives) et la matériel de communication pour partager et faire connaître leurs activités. Appuyer le Bureau de la CFFSA22, avec l'appui du Secrétariat, dans ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> travailler en liaison avec le Bureau et le Secrétariat de la CMAE et avec les Institutions de l'Union Africaine en vue de coordonner les actions et d'identifier et construire des synergies avec les programmes d'action de la CFFSA; examiner à nouveau les mécanismes de mise en œuvre proposés et évalue les répercussions financières potentielles que leur opérationnalisation aurait; travailler en liaison avec les experts nommés des groupes de travail pour la soumission de leurs commentaires et propositions concernant leurs plans de travail respectifs; examiner et présenter des rapports, lors de la prochaine session de la CFSSA, sur les progrès réalisés au cours de l'opérationnalisation et de la mise en œuvre du programme d'action de la CFFSA. 	<i>Haute</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Tous les objectifs (1, 2,3,4,5 et 6)</i>

Domaine /action pour le programme de travail de la FAO	Priorité (haute, moyenne, faible, désaccentuée)	Type (nouvelle, continue)	Niveau d'action (sous-régional/ régional/global)	Objectif stratégique (OS)	Objectif d'ensemble pour les forêts du PSNUF
<ul style="list-style-type: none"> Le Bureau de la CFFSA, avec le soutien et les conseils du Secrétariat, doit examiner et réviser les modalités actuelles de la CFFSA, et élaborer et soumettre à la Commission une proposition qui définisse les processus et les amendements nécessaires. 	<i>Haute</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Tous les Objectifs</i>
Foresterie urbaine					
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des activités de foresterie urbaine 	<i>Moyenne</i>	<i>Nouvelle</i>	<i>Régional, sous-régional et national</i>		<i>Objectif 1</i>
PSNUF et PCF					
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (PSNUF) et établir des liens clairs entre ses activités et le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et élaborer les rapports de leur mise en œuvre 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Global et régional</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Tous les objectifs</i>
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre son rôle de leader dans le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) 	<i>Haute</i>	<i>Continue</i>	<i>Global</i>	<i>Tous les OS</i>	<i>Tous les objectifs notamment Objectif 6</i>

QUESTIONS PRIORITAIRES DE LA CFFSA SOUMISES À L'EXAMEN DU COFO	<i>Résultats attendus (information/discussion/décision)</i>
Changement climatique	
<ul style="list-style-type: none"> élaborer, analyser et disséminer des bonnes pratiques en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques dans le secteur des forêts et du paysage, et des études de cas afin d'attirer des investissements plus conséquents pour la mise en œuvre des CDN à l'échelle régionale 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> mobiliser des ressources et renforcer les capacités des pays d'accéder aux financements climatiques (Fonds Vert pour le Climat et Fonds pour l'Environnement mondial) à l'appui d'actions d'atténuation, d'adaptation et de renforcement de la résilience face aux changements climatiques 	<i>Discussion et Décision</i>
Profession en foresterie et faune sauvage et éducation des jeunes et des femmes	
<ul style="list-style-type: none"> évaluer l'état actuel des connaissances et des approches de l'enseignement dans le domaine de la foresterie et de la faune sauvage, et constituer un groupe de travail à l'appui des États Membres 	<i>Discussion et Décision</i>
Déforestation & exploitation et commerce illicites des produits forestiers et de la faune sauvage	
<ul style="list-style-type: none"> évaluer et analyser les moteurs de la déforestation et formuler des stratégies pour y faire face 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> répondre à la déforestation et à l'impact de l'agriculture en s'appuyant sur des partenariats intersectoriels et un dialogue multisectoriel 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> valoriser davantage et mettre en œuvre, avec l'appui de la FAO – le cas échéant – et d'autres partenaires, des actions et des programmes stratégiques pour la promotion d'une utilisation légale et durable et d'un commerce transfrontalier des produits forestiers et de la faune sauvage 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> explorer des sources d'énergie alternatives et de nouvelles manières de réduire la pression sur les arbres autochtones et les ressources forestières 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> élaborer des chaînes de valeur forestières durables: produire, en collaboration avec les pays et les organisations régionales, une étude régionale sur les perspectives forestières pour le développement durable en Afrique, qui identifie les tendances et les opportunités de valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux et des services écosystémiques 	<i>Discussion et Décision</i>
Restauration	
<ul style="list-style-type: none"> examiner les opportunités fournies par la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et par la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes visant à reproduire à plus grande échelle les activités de restauration des forêts et des paysages 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> informer des plans d'action prévus dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> construire des synergies entre l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100), la Grande muraille verte d'Afrique (GMV) et d'autres activités de restauration en cours, et à les consolider en les intégrant dans leurs contributions à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et au Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue 	<i>Discussion et Décision</i>

<ul style="list-style-type: none"> soutenir la mobilisation d'un niveau plus élevé de financements publics et privés 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> mobiliser des réseaux d'experts, de scientifiques et de praticiens à travers l'Afrique pour partager les expériences, les méthodologies et les approches dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de la restauration, et dans l'identification de zones et d'espèces autochtones utiles adéquates à la restauration 	<i>Discussion et Décision</i>
Biodiversité	
<ul style="list-style-type: none"> prendre en compte et intégrer la question de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre les accords internationaux en matière de biodiversité et de forêts, ainsi que le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> finaliser et soumettre à la FAO le rapport de pays avant le 30 juin 2020 en vue du Deuxième Rapport sur l'état des ressources génétiques forestières mondiales 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> élaborer et mettre en œuvre le Pan d'action pour l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles 	<i>Discussion et Décision</i>
Gestion durable de la faune sauvage	
<ul style="list-style-type: none"> développer la gestion durable transfrontalière de la faune sauvage et coopérer dans l'échange des espèces de la faune sauvage en vue de réapprovisionner et de restaurer les ressources et les corridors de faune sauvage entre les zones protégées 	<i>Discussion et Décision</i>
Promotion d'activités de foresterie urbaine	
QUESTIONS PRIORITAIRES DE LA CFFSA SOUMISES À L'EXAMEN DE LA CRA	
Déforestation & exploitation et commerce illicites des produits forestiers et de la faune sauvage	
<ul style="list-style-type: none"> valoriser et mettre en œuvre, avec l'appui de la FAO – le cas échéant – et d'autres partenaires, des actions et des programmes stratégiques pour la promotion d'une utilisation légale et durable et d'un commerce transfrontalier des produits forestiers et de la faune sauvage 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> évaluer et analyser les moteurs de la déforestation et formuler des stratégies pour y faire face 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> explorer des sources d'énergie alternatives et de nouvelles manières de réduire la pression sur les arbres autochtones et les ressources forestières 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> répondre à la déforestation et à l'impact de l'agriculture en s'appuyant sur des partenariats intersectoriels et un dialogue multisectoriel 	<i>Discussion et Décision</i>

Changement climatique et restauration	
<ul style="list-style-type: none"> élever le niveau des ambitions en matière d'actions climatiques et renforcer les cadres institutionnels et la collaboration intersectorielle à l'échelle nationale, transnationale et régionale afin de répondre aux moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, et d'augmenter les bénéfices multiples générés par la gestion durable et la restauration des forêts 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> construire des synergies entre l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100), la Grande muraille verte d'Afrique (GMV) et d'autres activités de restauration en cours, et à les consolider en les intégrant dans leurs contributions à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et au Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> renforcer la coordination intersectorielle et l'engagement des différents secteurs dans les activités de restauration 	<i>Discussion et Décision</i>
Biodiversité	
<ul style="list-style-type: none"> prendre en compte et intégrer la question de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre les accords internationaux en matière de biodiversité et de forêts, ainsi que le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> élaborer et mettre en œuvre le Pan d'action pour l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, et fournir lors de la prochaine session un rapport sur les progrès réalisés 	<i>Discussion et Décision</i>
Gestion durable de la faune sauvage	
<ul style="list-style-type: none"> adopter une approche multi-acteur et multisectorielle lors de la mise en œuvre des stratégies de gestion durable de la faune sauvage, comme le recommandent à la fois la décision 14/7 de la Convention sur la diversité biologique et la stratégie de la FAO sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> développer la gestion durable transfrontalière de la faune sauvage et coopérer dans l'échange des espèces de la faune sauvage en vue de réapprovisionner et de restaurer les ressources et les corridors de faune sauvage entre les zones protégées 	<i>Discussion et Décision</i>
<ul style="list-style-type: none"> renforcer les capacités en matière de gestion durable de la faune sauvage, en particulier, pour les questions liées à l'interaction humains-faune sauvage-bétail-écosystèmes, en facilitant les échanges Sud-Sud, en organisant des dialogues multi-acteurs supplémentaires, en fonction de la disponibilité des ressources extrabudgétaires, et en améliorant l'accès aux savoirs et aux instruments qui existent déjà 	<i>Discussion et Décision</i>

*Annexe H***MEMBRES DE LA COMMISSION**

Afrique du Sud	Madagascar
Algérie	Malawi
Angola	Mali
Bénin	Maroc
Botswana	Maurice
Burkina Faso	Mauritanie
Burundi	Mozambique
Cabo Verde	Namibie
Cameroun	Niger
Congo	Nigéria
Côte d'Ivoire	Ouganda
Égypte	République centrafricaine
Erythrée	République démocratique du Congo
Eswatini	République-Unie de Tanzanie
Éthiopie	Rwanda
France	Sao Tomé-et-Principe
Gabon	Sénégal
Gambie	Seychelles
Ghana	Sierra Leone
Guinée	Somalie
Guinée équatoriale	Soudan
Guinée-Bissau	Soudan du Sud
Kenya	Tchad
Lesotho	Togo
Libéria	Tunisie
Libye	Zambie
	Zimbabwe

Vertical line 1

Vertical line 2

Vertical line 3

Vertical line 4

Vertical line 5